



GUIDE DE LA COMPETITION BEACH TENNIS FFT



Janvier 2024



*Le sommaire de ce guide est interactif, il vous permet d'accéder directement à la page choisie.
Vous trouverez en bas à droite des pages de ce document le pictogramme du sommaire ce qui vous permettra un retour rapide à celui-ci.*

1/ LES REGLES GENERALES

- 1.1 [Types de compétitions](#)
- 1.2 [Règles de participation \(Licence FFT/IPIN, Mutation, Surclassement jeunes\)](#)
- 1.3 [Formats de jeu et formules sportives \(Têtes de série, Poules, Qualif., Balles homologuées\)](#)
- 1.4 [Nombres de matchs par jour / temps de repos](#)

2/ LES TOURNOIS

- 2.1 [Présentation](#)
- 2.2 [Droits et délais d'homologation](#)
- 2.3 [Droits d'inscription des équipes](#)

3/ ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

- 3.1 [Homologation](#)
- 3.2 [Les épreuves et les catégories d'âge](#)
- 3.3 [Exigence minimum par catégorie](#)
- 3.4 [Cahiers des charges seniors et jeunes](#)
- 3.5 [Répartition des gains](#)

4/ ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

- 4.1 [Général](#)
- 4.2 [Homologation](#)



4.3 [Exigence minimum par catégorie](#)

4.4 [Répartition des gains](#)

4.5. [Aides Financières FFT](#)

5/ LE CLASSEMENT FFT

5.1 [Introduction](#)

5.2 [Répartition des points ITF](#)

5.3 [Répartition des points FFT](#)

5.4 [Gestion des WO et blocage classement](#)

5.5 [Assimilations](#)

5.6 [Valorisation du circuit ITF BT dans le classement français](#)

6/ LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2024 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ans

6.1 [Mode de qualification](#)

6.2 [Epreuves organisées](#)

6.3 [Résultats](#)

7/ LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 - SENIORS

7.1 [Mode de qualification](#)

7.2 [Classement / Diffusion des listes](#)

7.3 [Remplacements](#)

7.4 [Formule sportive & programmation](#)



8/ LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 – SENIORS +45 ANS

- 8.1 [Mode de qualification](#)
- 8.2 [Classement / Diffusion des listes](#)
- 8.3 [Remplacements](#)
- 8.4 [Formule sportive & programmation](#)

9/ LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 – JEUNES U14 et U18

- 9.1 [Mode de qualification](#)
- 9.2 [Classement / Diffusion des listes](#)
- 9.3 [Remplacements](#)
- 9.4 [Formule sportive & programmation](#)



1. LES REGLES GENERALES

LES REGLES GENERALES

1.1 Types de compétitions



Il existe plusieurs compétitions au Beach Tennis, avec plusieurs types d'épreuves homologuées possibles qui se jouent toutes en double. Elles doivent se disputer **uniquement sur du sable et pieds nus ou avec des chaussons/chaussettes sans semelle rigide, si elles veulent être homologuées.**

Quel que soit le type d'épreuve ou la catégorie d'âge, les tournois et les championnats (par équipe et par paire) n'alimentent qu'un seul et même classement Beach Tennis : le **Classement féminin** (Dames et Filles) et le **Classement masculin** (Messieurs et Garçons).

Affichage obligatoire par le Juge Arbitre, pendant le tournoi ou le championnat : Tous les tableaux, le prize money ainsi que sa répartition (dès 0€ ou lots pour les jeunes), le ou les formats de jeu, le classement de référence utilisé ainsi que le comité de tournoi.

Le jour-J, sur ADOC et les affiches de tournois : Bien renseigner les catégories d'âge jeunes au niveau du « libellé du tournoi » pour les jeunes et seniors + (ex : Tournoi FFT BT 100 Jeunes U14 – DG et DF, Tournoi BT 250 +45 ans) pour assurer une bonne visibilité dans Ten'Up.

- LES CHAMPIONNATS DPT / RGX et FRANCE - JEUNES (U14 et U18) ET SENIORS

Compétitions de Beach Tennis	Catégories	Type d'épreuves homologuées
Championnats de France Seniors et Jeunes	FFT BT 2000 – Seniors FFT BT 1000 - Jeunes U14 et U18	- Senior : Double Dames et Double Messieurs - Jeunes : DD et DM - U14 et U18
Championnats Régionaux Seniors et Jeunes <i>Qualificatifs pour les Championnats de France</i>	FFT BT 250 (Si < à 8 équipes) FFT BT 500 (Si > ou = à 8 équipes)	- Senior : Double Dames et Double Messieurs - Jeunes : DD et DM - U14 et U18
Championnats de départementaux Seniors et Jeunes <i>Qualificatifs pour les Championnats Régionaux</i>	FFT BT 100	- Senior : Double Dames et Double Messieurs - Jeunes : DD et DM - U14 et U18

Pour rappel, la catégorie d'âge d'un joueur est calculée en soustrayant le millésime de l'année sportive à son année de naissance. Exemple: pour l'année sportive 2024, qui débute le 01/09/2023 et se termine le 31/08/2024 - cf. Statuts et règlements FFT – RS - chapitre III, Art. 6.

LES REGLES GENERALES

1.1 Types de compétitions



- LES TOURNOIS ET LES EPREUVES PAR EQUIPES - JEUNES ET SENIORS

Compétitions de Beach Tennis	Catégories / Points	Type d'épreuves homologuées
TOURNOIS* Seniors Senior + 45 ans Jeunes – U12 / U14 / U16 / U18	Toutes les catégories FFT et ITF + 45 ans : BT250 et inférieur	- Double Dames Seniors, S+ et Jeunes - Double Messieurs Seniors, S + et Jeunes - Double Mixte Seniors, S+ et Jeunes
EPREUVES PAR EQUIPES* Seniors Jeunes – U12 / U14 / U16 / U18	FFT BT 250	- 1 DD + 1 DM + 1 Double Mixte

*Les tournois et épreuves par équipes Jeunes **U10** sont **NON HOMOLOGUES**. Toutefois, les **U10** peuvent participer à des épreuves homologuées en **U12** selon les critères établis par la FFT.

Des compétitions non homologuées U8 et U10 doivent être enregistrés sous forme de **plateaux/tournois multi-matches**, afin de faire découvrir la compétition aux plus jeunes de façon progressive et ludique, avec un maximum de matchs.

Pour les U12 (11/12 ans), il est possible de jouer jusqu'en U18 et seniors BT25 et BT100 (premiers niveaux de compétition), sous réserve d'avoir en amont le CNPC Beach tennis pour jouer en catégories d'âge supérieures (infos disponibles sur le site de la fft – rubrique Compétition/BT/classement).

Les tournois seniors +45 ans, organisés par les clubs/comités/ligues, sont ouverts uniquement aux catégories de tournois BT250 et inférieures.

Les BT1000 + 45 ans sont uniquement des épreuves fédérales (chpts de France BT et Open de France BT). Néanmoins, par équité sur les territoires, un BT1000 +45 ans est possible à la Réunion et 1 également aux Antilles, sur la saison sportive.

LES REGLES GENERALES

1.1 Types de compétitions



- EPREUVES PAR EQUIPES DE BEACH TENNIS Jeunes et Seniors

Règlement fédéral de cette épreuve dans les Règlements Sportifs FFT / Compétitions de Beach Tennis / Chap. VII Art. 233 bis.

Chaque Ligue édicte son propre règlement (organisation sportive, formats de matchs, nombre de rencontres, nombre de jours de matchs par équipes, phase départementale et/ou régionale,...). **Il n'existe pas de championnats de France par équipe**

Néanmoins, la FFT impose un cadre sportif : une équipe, jeune ou senior, qui est composée de **4 joueurs/ses minimum** (= 2 joueurs + 2 joueuses) à 6 joueurs. L'équipe peut être composée de joueurs et joueuses qui ne viennent pas forcément du même club, mais ils et elles doivent être de la même ligue (chaque ligue définissant leur règle de rattachement concernant la composition de l'équipe. Ex : même club, ou même comité ou même ligue quel que soit le comité et/ou le club).

⇒ Chaque rencontre comprend 3 parties : **1 Double Dames + 1 Double Messieurs + 1 Double Mixte**. Le double mixte doit se jouer après les DD et DM.

Pour les DM/DD lors des épreuves par équipes : il ne faut pas jouer plus de 5 matchs par jours, dont 3 matchs maxi au format 4. Ainsi, si votre équipe est composée de 4 joueurs et non de 6 et que vous faites vos épreuves par équipes sur un jour, l'équipe de 4 ne pourra pas faire plus de 3 matchs en DM et DD car ces mêmes joueurs vont faire les 3 Doubles Mixtes également.

Chaque Championnat d'épreuves par équipes, sera **valorisé selon le barème d'un BT250** et directement homologué par les ligues via l'admin. FFT, sous l'intitulé « épreuve par équipes ». Les résultats impacteront le calcul du classement pour tous les joueurs/ses en fonction de leur classement final dans leur ligue, à l'issue de l'épreuve.

Finale des épreuves par équipe : obligatoire au format 4 pour les DD et DM.

LES REGLES GENERALES

1.2 Règles de participation



● La licence FFT :

Pour participer à un tournoi homologué de Beach Tennis, il faut :

- Être licencié(e) à la FFT pour l'année sportive en cours, avec une licence Club (C) ou Web (W) - multi-raquettes ou Beach Tennis.

IMPORTANT : Les licences Découverte (D) et Scolaire (S) ne permettent pas de participer à une compétition homologuée (cf. chapitre III – art. 5 / Règlements sportifs FFT).

- Présenter au JA une pièce d'identité officielle avec photographie + attestation de licence FFT en cours (art.79-3 / via appli. FFT)

- Faire partie des catégories d'âge 11 ans et plus (U12, U14, U16, U18 et Seniors)

- Règles d'autorisation à jouer en catégories d'âge supérieures pour les jeunes (U10, U12 et U14, U16,U18) pour les tournois et épreuves par équipe :

CATEGORIE D'AGE	TOURNOIS*				
	U12	U14	U16	U18	SENIORS
U10					
U12					BT25 BT100
U14					
U16					
U18					

*Uniquement valable pour les tournois et non pour les championnats



Compétition autorisée



Compétition non-autorisée



Compétition possible avec un CMNCP Beach tennis, de moins d'un an, fait par un médecin du sport (art. 201 / RS FFT)

LES REGLES GENERALES

1.2 Règles de participation



● L'IPIN (licence ITF) :

Depuis 2020, si vous souhaitez participer à un tournoi de Beach Tennis ITF (International Tennis Federation), il faudra vous inscrire sur la plateforme de l'ITF, afin d'obtenir un IPIN (International Player Identification Number) : <https://www.itftennis.com/en/itf-tours/beach-tennis-tour/>

Vous devez impérativement avoir un IPIN avant la date limite d'inscription du premier tournoi ITF auquel vous participerez.

- **Service en ligne IPIN** : Il fournit des informations sur le calendrier, l'entrée et le retrait instantanés de tournois ITF, les paiements en ligne, l'état des inscriptions et les horaires des tournois **24h/24, 365 jours par an et est disponible en anglais, français et espagnol.**

- **Coût** : Beach Tennis IPIN coûte **30 \$US**

- **Abonnement** : Il est **valable pour une période de 52 semaines à compter de la date d'inscription.** Veuillez donc vous inscrire uniquement lorsque vous êtes prêt à commencer à participer à des tournois, pour maximiser l'utilisation.

- **Sélection des circuits** : Pour participer aux tournois ITF Beach Tennis uniquement, **sélectionnez Beach Tennis** (pas professionnel tennis, junior tennis).

- **Compte Match-Up** : Votre compte IPIN sera mis en correspondance avec votre historique de jeu dès que possible (veuillez prévoir plusieurs jours pour que cette étape soit terminée), une fois que vous vous êtes inscrit pour un IPIN Beach Tennis.

● Possibilité de participer à des épreuves de **Double Mixte qui comptent pour le calcul du classement (dames ou messieurs), uniquement** dans les épreuves :

- Pour les Jeunes **U12/U14/U16/U18** et surclassés **U10 (en U12 seulement)** : FFT BT 100 J Mixte (1 terrain et +)

- Pour les **Seniors, Jeunes U14/U16/U18** et surclassés **U12** : BT 100 Mixte (1 terrain et +)

- Pour les **Seniors, Jeunes U16/U18** et surclassés **U14** : FFT BT 200 Mixte (2 terrains et +)

LES REGLES GENERALES

1.2 Règles de participation



- Pour les épreuves de Double Messieurs **FFT BT 25, FFT BT 100** : il est possible en dehors des paires homme/homme, d'avoir des paires **homme/femme ou femme/femme, avec respect des classements imposés pour les dames et les messieurs.**

Classement imposé par joueur :

- Epreuve **FFT BT 100** : Messieurs : maximum N°200 (à 599 et +), et Dames : maximum N°150 (à 249 et +)
- Epreuve **FFT BT 25** : Messieurs : maximum N°600 et +, et Dames : maximum N°250 et +

Exemple: Un joueur classé N° 605^{ème} français souhaite jouer un FFT BT 25 en Double Messieurs, mais qui ne trouve pas de partenaire messieurs, il pourra alors jouer avec une joueuse (paire mixte) si elle est numéroté N°250, N°251, et au-dessus.

En revanche, si ce même joueur N° 605^{ème} français souhaite jouer un FFT BT 25 en Double Messieurs, avec une joueuse N°150^{ème} française jusqu'à la 249^{ème}, ils ne pourraient pas participer au FFT BT 25 en Double Messieurs.

Compte tenu de la possibilité pour les dames de participer à certaines épreuves messieurs, ces épreuves messieurs impacteront les classements dames et messieurs.

Attention : Sur ces tableaux BT25 et BT100, il ne devra pas y avoir l'intégralité ou une majeure partie des équipes en mixte mais seulement quelques paires, sinon il faudra proposer un tableau seniors de double mixte (BT 200 Mixte et BT 100 Mixte – en respectant les cut de classement).

Règle de mutation pour les épreuves qualificatives aux championnats de France BT :

IMPORTANT : Toute demande de changement de club, et si elle a pour effet de changer de ligue, doit intervenir, auprès de la ligue d'accueil, **au plus tard le 15 décembre 2023.**

Toute demande de changement de club **postérieure au 15 décembre 2023**, et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un **justificatif officiel à fournir à la Ligue d'accueil** à l'appui de la demande. Pour plus d'informations et connaître des exigences spécifiques de ligue éventuelles, veuillez contacter la ligue concernée.

LES REGLES GENERALES

1.2 Règles de participation



- Rappel :

TABLEAU DES ANNÉES DE NAISSANCE
DES JOUEURS DE CHAQUE CATÉGORIE

CATÉGORIES	2024
CATÉGORIES JEUNES	
- 6 ans	2018
- 7 ans	2017
- 8 ans	2016
- 9 ans	2015
- 10 ans	2014
- 11 ans	2013
- 12 ans	2012
- 13/14 ans	
- 13 ans	2011
- 14 ans	2010
- 15/16 ans	
- 15 ans	2009
- 16 ans	2008
- 17/18 ans	
- 17 ans	2007
- 18 ans	2006
CATÉGORIE SENIORS	2005 et av.
CATÉGORIES SENIORS PLUS	
- 35	1985 à 1989
- 40	1980 à 1984
- 45	1975 à 1979
- 50	1970 à 1974
- 55	1965 à 1969
- 60	1960 à 1964
- 65	1955 à 1959
- 70	1950 à 1954
- 75	1945 à 1949
- 80	1944 et av.

L'année sportive court du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série)



● FORMATS DE JEU :

Les matchs sont essentiellement en 2 sets de 6 jeux (avec point décisif), et super tie-break (10 points) au troisième set, avec No-Ad.

ATTENTION : Les Doubles Mixtes FFT BT 200 Mixte (2 terrains et +), BT 100 Mixte (1 terrain et +) et BT 100 Mixte Jeunes sont obligatoirement en format 3.

Il existe **5 formats de matchs homologués obligatoires** en fonction des catégories de tournoi, et du nombre d'équipes engagées par épreuve pour les compétitions de Beach tennis :

Format long :

- **Format 4** : 2 sets à 6 jeux avec points décisif ; 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points

Formats courts :

- **Format Découverte** : 1 set de 12 points
- **Format 3** : 2 sets à 4 jeux avec points décisif, jeu décisif à 4-4; 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points
- **Format 5** : 2 sets à 3 jeux avec points décisif ; 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points
- **Format 6** : 2 sets à 4 jeux avec points décisif ; jeu décisif à 3-3; 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points

Tous les matchs, quel que soit le format, seront comptabilisés pour le calcul du classement. Seuls les matchs en catégorie U10 (journée plateaux multi matchs) ne comptent pas pour le classement BT.

● FORMULES SPORTIVES :

Il existe de nombreuses formules sportives ou des combinaisons de formules possibles pour une compétition de Beach tennis : Poules, tableau à départ en ligne, Tournoi Multi Matches, poules + tableau à départ en ligne, etc...La formule sportive choisie est très importante et doit être la plus appropriée, afin de respecter une progression sportive tout au long de la compétition.

Quel que soit la formule sportive, il y a un **minimum de 3 matchs à faire pour chaque paire.**

Aussi, toutes les paires sont classées en fonction de leur rang obtenu à l'issue de la compétition. C'est pourquoi, il est **obligatoire de réaliser les matchs de classement pour les tournois FFT**. Ils peuvent se jouer dans un format différent, laissé au choix de l'organisateur parmi les formats évoqués ci-dessous. Ces matchs de classement ont un intérêt pour être au plus juste dans les niveaux réels de jeu retrouvés au niveau du classement FFT BT. **Si il n'y a pas de match de classement, alors l'équipe se classe au rang le plus bas.**

LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série)



Sur les tournois ITF, proposer dès que possible un tournoi FFT en parallèle aux licenciés FFT (français et étrangers) qui se seraient fait vite sortir des tableaux ITF, dans le but de faire jouer au maximum les compétiteurs FFT. Attention pas de TMC possible sur les tournois ITF.

Règle de gestion des Têtes de Série (TS) – *article 211 des Règlements Sportifs de la FFT*

- Dans tout tableau comportant des équipes classées, les mieux classées d'entre elles doivent être placées de façon à se rencontrer le plus tard possible ; elles sont appelées têtes de série. Tout tableau doit présenter des TS, à l'exclusion de ceux qui ne comportent exclusivement que des équipes non classées.

Pour calculer le poids d'une équipe, il faut additionner les classements de beach tennis des 2 joueurs composant l'équipe. Un joueur non classé beach tennis aura un classement égal au rang du dernier joueur numéroté + 1. Plus le poids de l'équipe est faible, plus l'équipe est forte.

- La numérotation des TS doit suivre l'ordre du classement officiel ; en cas d'égalité de poids entre 2 ou plusieurs équipes, l'organisateur de la compétition est libre d'ordonner les équipes.

- Le nombre de TS doit être égal au minimum au huitième et au maximum à la moitié de l'effectif total du tableau. Dans le cas d'un tableau final à départ en ligne (les joueurs rentrant au maximum sur deux tours), le nombre de têtes de série doit être égal au minimum au quart et au maximum à la moitié de l'effectif total du tableau.

- Les TS doivent être placées :

en haut des moitiés, quarts, huitièmes ou autres fractions du demi-tableau haut ;

en bas des moitiés, quarts, huitièmes ou autres fractions du demi-tableau bas ;

Les têtes de série 1 (en bas) et 2 (en haut) ont une position fixe. Les autres têtes de série seront tirées au sort pour les quarts (têtes de série 3 et 4), les huitièmes (têtes de série 5 à 8) et pour les autres fractions de tableau (têtes de série 9 à 16, etc.). ;

- Les numéros des TS doivent figurer sur les tableaux.

- Le placement des TS à l'occasion d'une phase de poules figure à l'article 214 alinéas 1 et 2.

LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série)



Poules (Article 214 -1):

Le JAT arrête la liste des paires engagées, et constitue les poules/tableaux. Il est libre de fixer la date limite d'inscription.

Lors de **phase de poules**, le JA doit **terminer impérativement sa programmation par le match équipe 1 contre équipe 2** (« finale du groupe ») et ne pas commencer par ce match.

Qualifications (Article 214 -2):

Des qualifications sont possibles : le nombre de paires qualifiées est déterminé par le JAT. Des paires peuvent être directement qualifiées pour une phase (phase finale par exemple, sous forme de poules ou de tableau). Ces paires ne peuvent alors en aucun cas être moins bien classées que la meilleure paire participant à la phase précédente.

Têtes de Série (Article 214 -2): Après une phase de poules, le JAT peut qualifier autant d'équipes qu'il le souhaite.

Pour la phase suivante, les têtes de série doivent être établies selon le résultat de la phase de poules.

ATTENTION : Si un classement FFT est publié moins de 72h avant le début de la Compétition (qualifications comprises), le Juge-Arbitre est libre d'utiliser ce dernier Classement publié, ou non.

Pour les BT 25, BT 100 et BT 100 Mixte qui nécessitent des classements maximums, il faut prendre autant que possible le dernier classement sorti pour éviter d'avoir des joueurs qui seraient mieux classés que le classement maximum requis.

En cas de fortes intempéries, le JA doit prendre toutes les mesures nécessaires afin que la compétition ne soit pas reportée et puisse se disputer dans la journée. En cas de très mauvais temps, le tournoi pourra se prolonger au-delà des délais fixés, sans que cette prolongation ne puisse excéder 2 journées – art. 72 des RS FFT. Pour toute demande de report, veuillez-vous rapprocher de votre Ligue, et de la FFT pour les BT1000.

Balles homologuées ITF :

Les matchs doivent se jouer avec **3 BALLEs par terrain** (stage 2 – balle molle) – cf. Cahier des charges sur le nombre de balle selon le tournoi BT organisé - diaporama 31 et 32.

Les balles doivent **obligatoirement être homologuées ITF pour toutes compétitions FFT ou ITF organisées sur le sol français** – cf. liste des balles homologuées sur le site de la FFT : <https://www.fft.fr/gerer-mon-club/equipement/les-balles-homologuees-fft>

LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série)



- **Catégorie d'âge et dimensions terrains pour les compétitions** (cf. diapo 12 – année de naissance / cat. d'âge):

COMPETITION U12 – U10 Non Homologuée (NIVEAU PEDAGOGIQUE BLEU)		
Conditions de jeu	Catégorie d'âge	Classement FFT
Terrain : 14 x 7 m Hauteur filet : 1,50m Balle : molle - orange stage 2	U8 et U10* : 7 à 10 ans U12* : 11 et 12 ans	Classement FFT (classement unique seniors et jeunes) Pas de classement FFT pour les U8 / U10
COMPETITION U14 / U16 / U18 – Homologuée (NIVEAU PEDAGOGIQUE JAUNE)		
Conditions de jeu	Catégorie d'âge	Classement FFT
Terrain : 16 x 8 m Hauteur filet : 1,70m Balle : molle - orange stage 2	U14 : 13 et 14 ans <i>[possible d'accepter les U12]</i> U16 : 15 et 16 ans <i>[possible d'accepter les U12 et U14]</i> U18 : 17 et 18 ans <i>[possible d'accepter les U12*, U14 et 16]</i>	Classement FFT (classement unique seniors et jeunes)
COMPETITION SENIORS - Homologuée		
Conditions de jeu	Catégorie d'âge	Classement FFT
Terrain : 16 x 8 m - Hauteur filet : 1,70m (Jeunes, Dames et Mixte) - Hauteur filet : 1,80m (messieurs : BT 500 et >, chpts de France et Régionaux / recommandé : BT250 et <) Balle : molle - orange stage 2 Seniors Messieurs ITF : Filet à 1,80m pour tous les tournois ITF BT100 et supérieurs	Seniors (19 ans et plus) <i>possible d'accepter les U14, U16, U18</i> <i>U12 (BT 25, BT 100 et BT100 Mixte uniquement)</i>	Classement FFT (classement unique seniors et jeunes)

* Possible pour les Surclassements jeunes U10 de jouer en U12 uniquement. Pour les U12 de jouer en U14, U16, et U18 et seniors BT 25, BT 100 et BT 100 mixte. Et pour les U14 de jouer en U16, U18 ; et en seniors si certificat médical d'un médecin du sport .

LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série)

- « Zone interdite » au retour de service :

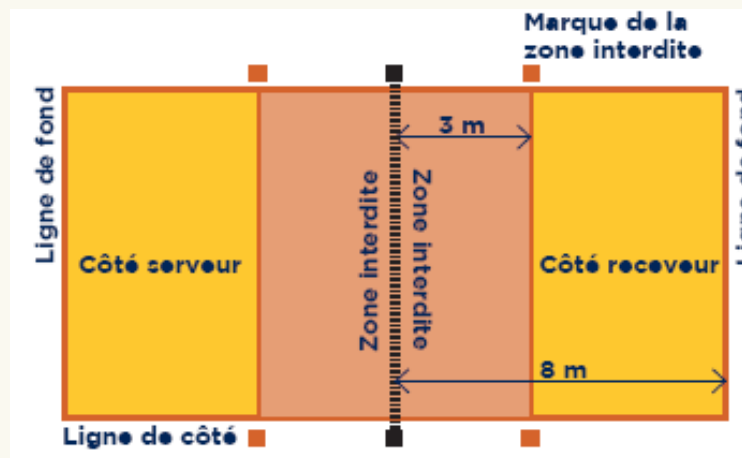
La zone interdite de retour de service est la **zone située entre le filet et une ligne imaginaire parallèle au filet située 3 mètres du filet.**

La zone des 3m est une zone d'exclusion = zone d'appréciation, non millimétrée.

Toutefois, elle **doit être clairement indiquée par un marqueur** (cône souple ou ruban adhésif) placé sur ou immédiatement en dehors de la ligne de touche des côtés.

Aucun marqueur ne doit être placé dans le terrain.

Aucun joueur ne doit toucher la zone interdite avant que la balle soit en jeu.



- « Règle alternative » au service :

C'est la règle du service au tie-break et super tie-break avec l'obligation de changement de côté après le 1^{er} point, puis tous les 4 points; ceci pour une équitable en cas de soleil et/ou de vent lors des services.

LES REGLES GENERALES

1.4 Nombres de matchs par jour/ Temps de repos



Tout comme le programme « Galaxie Tennis », il existe **2 niveaux d'apprentissage (Programme Beach Tennis Junior FFT) et de configuration de compétition chez les jeunes** au Beach tennis :

- **Niveau Bleu pour les U10 et U12** avec filet à 1,50m et terrain de 7x14m
- **Niveau Jaune pour les U14, U16 et U18** avec filet à 1,70m et terrain de 8x16m (comme les seniors dames).

En fonction des **formats de jeu** utilisés au cours des compétitions (championnats, tournois et épreuves par équipes), un joueur ou une joueuse est autorisé(e) à disputer un nombre maximum de matchs par jour incluant toutes les épreuves auxquelles il participe.

Pour les tournois FFT possibles sur **une seule journée avec 2 terrains minimum** : BT25, BT100, BT100 J., BT100 Mixte, BT200 Mixte, BT250) la FFT tolère jusqu'à **5 matchs maximum par jour**.

Si un joueur s'engage sur **plusieurs épreuves d'un même tournoi** (exemple : DX + DM), le nombre est de **5 matchs maximum par jour, dont 3 matchs en format 4**, et le tournoi est **nécessairement sur 2 jours minimum**.

Pour les tournois FFT possibles sur **une seule journée avec 1 terrain minimum** : BT25, BT100, BT 100 Jeunes, BT 100 Mixte **uniquement** la FFT tolère jusqu'à **5 matchs maximum par jour**.

A partir des tournois FFT BT 500, il faudra profiter des 2 jours minimum obligatoire de tournoi pour favoriser le développement du Beach Tennis, en mettant en place des actions de développement en parallèle : portes ouvertes au grand public, épreuves jeunes (BT 100 Jeunes), épreuves découvertes senior (BT 25 et BT 100), épreuves mixtes (BT100 Mixte, BT200 Mixte ou BT100 Jeunes Mixte), plateaux multi matchs U12 , ...

Pour les U8 et U10, ne pas hésiter à faire des plateaux/compétitions multi chances ludiques, en respectant les formats de jeu adaptés à leurs âges (formats conseillés : découverte, 3, 5 et 6).

90% des matchs sont des TMC alors que d'autres formules seraient appropriées (poules), afin d'avoir des tableaux cohérents, et respectant la fatigue des joueurs et les rotations sur 1 ou 2 jours de tournois.

LES REGLES GENERALES

1.4 Nombres de matchs par jour/ Temps de repos



Catégories de tournoi FFT	Format de jeu	SUR 1 JOUR Nb de Match <u>maxi</u> / Jour si engagé.e sur <u>une</u> épreuve	SUR 2 JOURS Nb de Match maxi / Jour si engagé.e sur <u>plusieurs</u> épreuves	Temps de repos minimum entre chaque match *
FFT BT 25 sur 1 terrain minimum	4	5	5 dont 3 au format 4	1h
	3	5	5 dont 3 au format 4	30'
	5	5	5 dont 3 au format 4	30'
	6	5	5 dont 3 au format 4	30'
	Découverte	5	7	15' après 3 matchs consécutifs
FFT BT 100 sur 1 terrain minimum & BT250 sur 2 terrains minimum ⚠ Finale obligatoire au format 4	4	5	5 dont 3 au format 4	1h
	3	5	5 dont 3 au format 4	30'
	5	5	5 dont 3 au format 4	30'
	6	5	5 dont 3 au format 4	30'
BT100 Jeunes sur 1 terrain minimum ⚠ Finale obligatoire au format 4 en U12 / U14 / U16 et U18	4	5	5 dont 3 au format 4	1h
	3*	5	5 dont 3 au format 4	30'
	5*	5	5 dont 3 au format 4	30'
	6*	5	5 dont 3 au format 4	30'

- Formats 3, 5, 6 voir Découverte sont à utiliser pour les tout petits : 6 / 12 ans

* Le JA peut décider, avec accord écrit des 2 équipes, de réduire légèrement le temps de repos

LES REGLES GENERALES

1.4 Nombres de matchs par jour/ Temps de repos



Catégories de tournoi FFT	Format de jeu	SUR 1 JOUR Nb de Match <u>maxi</u> / Jour si engagé.e sur une épreuve	SUR 2 JOURS Nb de Match maxi / Jour si engagé.e sur plusieurs épreuves	Temps de repos minimum entre chaque match *
FFT BT200 Mixte sur 2 terrains minimum	3	5	5	30'
FFT BT100 J Mixte & FFT BT100 Mixte sur 1 terrain minimum	3	5	5	30'
FFT BT 500 ⚠ Tableau principal obligatoire au format 4 sur 2 jours minimum	4	Non autorisé	5 dont 3 au format 4	1h
FFT BT 1000 ⚠ Tableau principal obligatoire au format 4 sur 2 jours minimum	4	Non autorisé	5 dont 3 au format 4	1h
FFT BT 2000 ⚠ Tableau principal obligatoire au format 4 sur 2 jours minimum	4	Non autorisé	5 dont 3 au format 4	1h

* Le JA peut décider, avec accord écrit des 2 équipes, de réduire légèrement le temps de repos.



2. LES TOURNOIS



LES TOURNOIS

2.1. Présentation



Catégories de tournois ITF ou épreuves FFT	Type d'homologation	Prize Money
ITF BT Sand Séries	ITF	50 000 \$ et +
ITF BT 400	ITF	35 000 - 100 000 \$
ITF BT 200	ITF	15 000 - 24 000 \$
ITF BT 100	ITF	10 000 - 14 000 \$
ITF BT 50	ITF	4 000 - 9 000 \$
ITF BT 10	ITF	0 \$
ITF BT Junior 100	ITF	0 \$
<i>FFT BT 2000</i>	FFT	<i>700€ et +</i>
FFT BT 1000	FFT	500 € et +
<i>FFT BT 1000 +45 ans</i>	FFT	300 € et +
FFT BT 500	FFT	251 € et +
FFT BT 400 Mixte	FFT	0 – 400 €
FFT BT 250	FFT	0 - 250 €
FFT BT 200 Mixte	FFT	0 - 200 €
FFT BT 100 / BT 100 Mixte	FFT	0 €
FFT BT 100 J. / 100 Jeune Mixte	FFT	0 €
BT 25	FFT	0 €

- Il existe différentes catégories de tournois définies en fonction des points et du prize money* distribué aux joueurs, ainsi que par l'éventuelle prise en charge par l'organisateur des frais d'hébergement des joueurs en ITF.

- Pour les tournois homologués par la Fédération Internationale de Tennis (ITF), les prize money ITF s'entendent de manière globale, pour l'ensemble des épreuves du Tournoi.

- Pour les tournois homologués par la Fédération Française de Tennis (FFT), attention le prize money FFT s'entend par épreuve.

BT 2000, BT 1000 + 45 ans et BT 400 Mixte : épreuves uniquement proposées par la FFT (non ouvert aux clubs)

Quel que soit le type d'épreuve ou la catégorie d'âge, **les tournois alimentent qu'un seul et même classement Beach Tennis :**

- **Le Classement féminin pour les Dames**
- **Le Classement masculin pour les Messieurs.**

Il n'y a plus de classement jeunes filles et garçons.

***IMPORTANT :** Aucun prize money ne peut être donné lors des épreuves jeunes (uniquement des lots)

LES TOURNOIS

2.2 Droits et délais d'homologation



La taxe d'homologation est de **30€** pour un tournoi de Beach Tennis FFT et **0€** pour les tournois jeunes, par paire et par équipe.

Les championnats jeunes et seniors n'ont pas de taxe d'homologation.

Pour toutes les compétitions de Beach Tennis, une épreuve est **homologuée** si elle comporte un **minimum de 4 équipes**.

Le Club affilié ou la Structure Habilitée FFT doit saisir sa demande d'homologation (du BT25 au BT500 inclus) unique pour l'ensemble des épreuves du tournoi qu'il organise (**3 épreuves maximum par homologation**), directement dans l'application ADOC. Celle-ci est alors visible par la Ligue et par la FFT dans la Base Administrative fédérale.

Une fois la saisie de l'homologation validée par le club dans ADOC, un mail est automatiquement envoyé au Juge-Arbitre, qui doit alors valider sa désignation dans l'application Beach Tennis/Padel : <https://beach-padel.app.fft.fr/beachja/logout/>

Une fois que le JAT1 ou JAT2 a accepté sa désignation, la Ligue peut valider le tournoi (de BT 25 à BT 500 inclus).

Une fois que l'homologation est validée administrativement, soit par la Ligue, soit par la FFT (BT1000 et 2000), le tournoi est automatiquement et immédiatement publié sur l'Application Ten'Up (*application web et mobile à télécharger gratuitement*).

A l'issue du tournoi, le JAT saisit les résultats dans un délai de 48h maximum, et clôture l'homologation dans l'application Beach Tennis/Padel. Les résultats remontent alors automatiquement dans les palmarès des compétiteurs et seront pris en compte dans le calcul du Classement, sur le mois qui suit le tournoi.

● Homologuer un FFT BT 1000 et tous les tournois ITF :

Afin d'harmonisation les BT1000 et tournois ITF, **seule la FFT peut saisir et valider ces tournois, en respectant les quotas définis par territoire pour les BT1000**. Pour cela, le Club affilié ou la Structure Habilitée FFT doit faire sa demande par mail auprès du service Beach tennis de la FFT, comme pour les tournois ITF. Ainsi, le service Beach tennis s'assure qu'il n'y ait **pas deux gros tournois BT simultanément** (BT 1000, tournoi ITF ou tout autres gros évènements de BT FFT ou ITF) **et à – de 450 km** si sur les mêmes dates. + Obligations d'actions de dév. pour les B1000 (ex : tournoi jeunes, BT 25/BT100, tournoi mixte, animation grand public, ...).

Fiche d'homologation interactive FFT BT 1000 : <https://www.fft.fr/competition/beach-tennis/organiser-un-tournoi-de-beach-tennis>

LES TOURNOIS

2.2 Droits et délais d'homologation



- Des droits d'homologations ITF sont à payer par les organisateurs de tournois. Leurs montants sont définis en fonction des prize money (= catégorie du tournoi ITF).

- **Les tournois ITF doivent également être homologués FFT, afin que leurs résultats soient pris en compte pour le classement FFT.** *La saisie de l'homologation des tournois ITF dans la base Administrative fédérale sera effectuée par le Siège (pas de droit d'homologation FFT pour l'organisateur du tournoi).* **Les résultats des Tournois ITF doivent également être enregistrés par le Juge-Arbitre dans l'application fédérale Beach/Padel.**

- Si le club ne respecte pas un délai d'homologation, seule la FFT selon le cas, pourra alors accepter - ou non - de saisir l'homologation hors délai, d'un tournoi FFT seulement, directement au sein de la base fédérale.

Quant aux tournois internationaux de BT hors délai, c'est l'ITF qui décide de ne pas valider un tournoi, si le fact sheet et l'application form ne sont pas envoyés dans le délai d'homologation imparti.

- Pour les championnats régionaux et départementaux, et les épreuves par équipes c'est le même principe que pour les tournois, sauf que c'est la Ligue ou le Comité qui saisit directement l'homologation sur l'admin. FFT.

Les Championnats Régionaux sont valorisés en catégorie BT 250 (si < à 8 équipes) ou BT 500 (si > ou = à 8 équipes).

Les Phases départementales qualificatives aux Championnats Régionaux sont valorisées en catégorie BT 100.

Les épreuves par équipe sont valorisées en catégorie BT 250, avec **+1** dans le nombre de matchs pris en compte dans le calcul du classement. (soit **8 + 1** pour le calcul du classement BT pour les personnes ayant participé aux matchs par équipe, avec les 8 meilleurs résultats de tournois + 1 avec les points attribués en fonction de votre classement à l'issue de vos matchs par équipe).

Pour les épreuves par équipes, il est possible de saisir une paire avec un seul joueur pour les équipes disposant d'un nombre impair de participants au terme de la compétition (l'application ne sera pas bloquante).

A noter qu'il n'existe aucune restriction de classement pour participer à ces Championnats (départementaux ou régionaux) qualificatifs au Championnat de France ou pour les épreuves par équipe.

Il suffit de respecter les critères d'âge requis par catégorie (jeunes et seniors).

LES TOURNOIS

2.2 Droits et délais d'homologation



Catégories de tournois ITF ou épreuves FFT	Délais <u>minimum</u> d'homologations * ITF et FFT	Saisie d'homologation	Droits d'homologations ITF (année civile 2024)	Droits d'homologations FFT (année sportive 2024)
ITF BT Sand Séries	6 mois	FFT	1 380 €	-
ITF BT 400	10 semaines	FFT	1 380 €	-
ITF BT 200	8 semaines	FFT	690 €	-
ITF BT 100	8 semaines	FFT	550 €	-
ITF BT 50	6 semaines	FFT	275 €	-
ITF BT 10	6 semaines	FFT	275 €	-
ITF BT Junior 100	6 semaines	FFT	140 €	-
FFT BT 2000	45 jours	FFT	-	30 €
FFT BT 1000	45 jours	FFT	-	30 €
FFT BT 500	1 mois	Ligue	-	30 €
FFT BT 250	1 mois	Ligue	-	30 €
FFT BT 200 Mixte	3 semaines	Ligue	-	30 €
FFT BT 100 J. / BT 100 J. Mixte	3 semaines	Ligue	-	0 €
FFT BT 100 / BT 100 Mixte	15 jours	Ligue	-	30 €
BT 25	15 jours	Ligue	-	30 €

L'ITF peut ne pas valider un tournoi, si l'application form n'est pas envoyée dans le délai d'homologation imparti.

*** Prévoir un delta supplémentaire, d'au moins deux semaines en plus des délais de traitement, si toutefois les informations sur le document FFT ou ITF à remplir ne convenaient pas.**

LES TOURNOIS

2.3 Droits d'inscription des équipes



Le montant des droits d'inscription par équipe est soumis à un maximum, dont le montant est défini en fonction du prize money du tournoi.

Catégories de tournois ITF ou d'épreuves FFT	Droits d'inscription maximum (par équipe)
ITF BT Sand Séries	150 \$ *
ITF BT 400	150 \$ *
ITF BT 200	100 \$ *
ITF BT 100	100 \$ *
ITF BT 50	70 \$ *
ITF BT 10	70 \$ *
ITF BT Junior 100	25 \$ *
FFT BT 2000	Pas de maximum
FFT BT 1000	Pas de maximum
FFT BT 500	Pas de maximum
FFT BT 250	Pas de maximum
FFT BT 200 Mixte	Pas de maximum
FFT BT 100 Jeunes / FFT BT 100 Jeunes Mixte	Pas de maximum
FFT BT 100 / FFT BT 100 Mixte	Pas de maximum
BT 25	Pas de maximum

* Possibilité de rajouter 20\$ de frais d'inscription par équipe pour des compétitions en indoor.

* Obligation de prendre un IPIN (International Player Identification Number) pour les tournois ITF de Beach tennis : 30 \$



3. ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT



ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

3.1 Homologation



● Selon la catégorie de tournoi FFT, l'homologation doit être effectuée au plus tard entre 15 jours à 45 jours, avant le premier jour du tournoi. Prévoir un delta supplémentaire de 15 jours, avant le premier jour de la compétition pour être dans les délais si il y avait quelques informations administratives incomplètes transmises par le club organisateur.

Seules les BT 1000 sont homologables uniquement par la FFT (fiche homologation interactive à retourner par mail au service BT de la FFT) **tout comme les épreuves fédérales FFT BT 1000 Jeunes et + 45 ans, et BT 2000** (Open de France BT Seniors, Chpts de France BT Seniors, ...).

● Les homologations BT 500 et en dessous doivent être effectuées par le club organisateur dans l'application ADOC. Celles-ci sont alors visibles par la Ligue et par la FFT dans la Base Administrative fédérale.

● Une fois la saisie de l'homologation effectuée par le club ou la FFT (selon la catégorie de tournoi), un mail est automatiquement envoyé au Juge-Arbitre désigné qui doit accepter la prise en charge du tournoi dans l'application FFT de gestion des compétitions de Beach Tennis : <https://beach-padel.app.fft.fr/beachja/logout/>

● Une fois l'acceptation du juge-arbitre effectuée, il faut que vous contactiez votre Ligue pour lui demander de valider administrativement l'homologation du tournoi.

● Une fois l'homologation validée administrativement, le tournoi est automatiquement publié sur le site et l'application gratuite Ten'Up de la FFT : <https://tenup.fft.fr/recherche/tournois>

● A l'issue du Tournoi, le Juge-Arbitre doit saisir les résultats dans un délai maximum de 48h, puis clôturer l'homologation dans l'application Beach Tennis : <https://beach-padel.app.fft.fr/beachja/logout/>

Les résultats remontent alors automatiquement dans le palmarès des compétiteurs et seront pris en compte dans le calcul du classement du mois qui suit la clôture de l'épreuve par le JA. Ex : épreuve clôturée en mars, les points compteront pour le calcul du classement d'avril.

En cas d'erreur de saisie, le JAT pourra déclôturer de lui-même l'homologation concernée via l'appli. dédiée (JA padel/Beach FFT), corriger l'erreur, puis reclôturer le tournoi. Il n'est plus nécessaire de contacter la ligue ou la FFT. La correction sera effective lors du calcul de classement suivant (cf. chapitre « Classement »).

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

3.2 Les épreuves et les catégories d'âge



- Il existe plusieurs catégories de tournois FFT BT, et trois types d'épreuves :

Double Dame (DD), Double Messieurs (DM) et Double Mixte (DX)

- Il existe trois catégories d'âge : Jeunes, Seniors et Seniors +45 ans

Il est recommandé aux clubs qui organisent des compétitions Seniors et Seniors +, d'organiser également des épreuves jeunes, dans le but de promouvoir et développer le Beach Tennis. Pour les tournois BT1000, il est obligatoire de proposer des actions de développement en parallèle afin de pouvoir valider un BT1000 pour un club.

- Les épreuves **Seniors** : ouvertes aux catégories d'âge 19 ans ou supérieures (possible en surclassement pour les U14, U16 et U18 ; voir U12 selon les catégories jeunes et certains tournois seniors).

- Les épreuves **Seniors +45 ans** : ouvertes aux catégories d'âge 45 ans et supérieures (cf. diapo 12 – année de naissance / cat. d'âge), **pour les tournois BT 250 et inférieurs.**

- Les épreuves **Jeunes** : ouvertes aux joueurs des catégories d'âge 11 ans à 18 ans inclus (cf. diapo 12 – année de naissance / cat. d'âge) Les Jeunes de 10 ans et moins (U10 et U8) n'ont pas de tournois homologués, ils peuvent faire des journées ou week-end sous forme ludique et sportive en plateaux multi matchs (niveau pédagogique Jaune). Toutefois, les U10 peuvent jouer en tournoi homologué U12 uniquement.

De plus, les U12 peuvent participer aux tournois U14, U16, mais avec un CMNCP Beach tennis par un médecin du sport en U18, de moins de 1 an, ainsi qu'en Seniors uniquement sur les BT 25, BT 100 et BT 100 mixte.

- **Les dames sont autorisées à participer à certains tournois messieurs** (FFT BT 25 et FFT BT 100). Les quelques paires de mixte ou 100% dames sont possibles, **avec respect des classements maximum autorisés dames et messieurs.**

- **FFT BT 25** : Cut de classement par joueur : **Messieurs : maximum N°600 et > et Dames : maximum N°250 et >**

- **FFT BT 100** : Cut de classement par joueur : **Messieurs : maximum N°200 et > et Dames : maximum N°150 et >**

Compte tenu de la possibilité pour les dames de participer à certaines épreuves messieurs, ces épreuves messieurs (avec paire mixte) impactent les classements dames et messieurs.

- Les résultats des épreuves **Open** de Double Mixte Jeunes et Seniors comptent également pour le calcul du classement (BT 200 Mixte, BT 100 Mixte J et BT 100 Mixte avec respect des cuts de classement pour cette dernière).

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

3.3 Exigences minimum par catégorie



Chaque tournoi doit être juge-arbitré par un JAT de niveau 1 ou 2 minimum, selon les catégories de tournoi et doit être physiquement présent pendant toute la durée du tournoi. Pour les BT1000, un JAT3 minimum est demandé.

Le JAT peut participer à l'épreuve du tournoi qu'il juge-arbitre, à l'exception des BT1000 à BT2000. Lorsqu'il prend lui-même part, en tant que joueur, au tournoi dont il a la responsabilité, il doit désigner un JAT suppléant, chargé d'assurer le bon déroulement du tournoi pendant la durée de sa/ses partie(s).

A partir du 9 janvier 2024, toutes les épreuves ITF et les tournois FFT BT500 et + seront soumis rétroactivement à un **coefficient multiplicateur de pondération**, correspondant au nombre d'équipes ayant réellement participé à l'épreuve :

- Multiplié par 0,60 de 4 à 8 équipes
- Multiplié par 0,70 de 9 à 12 équipes
- Multiplié par 0,80 de 13 à 15 équipes
- Multiplié par 1 de 16 équipes et plus

Attention : Si une épreuve a moins de 4 paires inscrites, l'épreuve pourra avoir lieu, mais ne sera pas homologuée.

Si un Prize money a été annoncé, il devra intégralement être distribué, et ce quel que soit le nombre de paires participantes (sauf si le tournoi n'a pu aller jusqu'à son terme).

Pour tous les types de tournois, les matchs de classement sont obligatoires : **chaque paire** doit avoir, au **minimum 3 matchs programmés**.

Les matchs de classement peuvent se jouer en format court. C'est le JAT qui décidera du format utilisé.

Pour les BT1000 et plus, il est **obligatoire** de mettre à disposition des joueurs un kinésithérapeute (pas d'ostéopathe). De même, un médecin ou un dispositif d'urgence doit être joignable rapidement.

Pour les BT2000, un cahier de charges spécifique est fourni directement aux clubs sélectionnés par la FFT.

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT (Homologués)

3.4 Cahier des charges Jeunes (U14/U16/U18) et Seniors



TOURNOIS	BT 25	BT 100 / 100 Mixte BT 100 J / 100 J Mixte U12/U14/U16/U18	BT 200 Mixte*	BT 250	BT 500 2 jours minimum	BT 1000 2 jours minimum	BT 2000 <i>Réservé à la FFT</i> 2 jours minimum
Prize Money	0 € / + Lots	0 € / + Lots	0 - 200 € / + Lots	0 - 250 € / + Lots	251 € et + / + Lots	500 € et + / + Lots <i>BT1000 +45 ans : 300€ et +</i>	800 € et + / + Lots
Délais Homologation	2 semaines minimum	2 semaines minimum	3 semaines minimum	4 semaines minimum	4 semaines minimum	45 jours minimum	45 jours minimum
Qualification Juge-Arbitre Principal	JAT1 minimum	JAT1 minimum	JAT1 minimum	JAT1 minimum*	JAT2 minimum*	JAT3 minimum <i>Ou JAT2 en formation JAT3 (non joueur)</i>	JAT3 minimum (non joueur)
Adjoint du JAT	-	-	1 superviseur de terrains conseillé	1 JAT adjoint (si JAT principal joueur)	1 JAT adjoint et/ou 1 superviseur de terrain recommandé, et obligatoire si JAT Princ. joueur	1 JAT adjoint et/ou 1 superviseur de terrain obligatoire	JAT2 minimum (non joueur)
Nb Terrains mini.	1	1	2	2	2	4	4
Cut Classement	Messieurs: max 600 Dames: max. 250	Messieurs: max 200 Dames: max 150 Jeunes: Open	Open	Open	Open	Open	Open
Formule sportive <i>tableau à départ en ligne, poules + tableau,...</i>	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
Format de jeu	Découverte, 3, 4, 5 ou 6	3, 4, 5 ou 6 Finale obligatoire au format 4 Mixte : 3 obligatoire	3	3, 4, 5 ou 6 Finale obligatoire au format 4	3, 4, 5 ou 6 Tableau Final: Format 4 obligatoire	3, 4, 5 ou 6 Tableau Final: Format 4 obligatoire	3, 4, 5 ou 6 Tableau Final: Format 4 obligatoire
Balles tableau principal	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain 3 / match, dès ½ F	3 / terrain 3 / match, dès ½ F	3 / match	3 / match
Nbre de match / j.	5 maxi.	5 maxi.	5 maxi.	5 maxi.	3 maxi.	3 maxi.	3 maxi.
Durée minimum	1 jour	1 jour	1 jour	1 jour	2 jours	2 jours	2 jours

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT (7x14m / Filet ht. 1,50m)

3.4 Cahier des charges Jeunes U10/U12 – journée multi matches



TOURNOIS Journée Multi matches	U10 Non homologué	U12 Homologué
Prize Money	0 € / + Lots	0 € / + Lots
Délais Homologation	Pas d'homologation possible	15 jours
Qualification Juge-Arbitre	JAT1 minimum	JAT1 minimum
Nb Terrains minimum	1	1
Cut Classement	Open	Open
Formule sportive <i>tableau à départ en ligne, poules + tableau,...</i>	Libre	Libre
Format de jeu	3, 4, 5 ou 6 Matches classement : 3, 4, 5 ou 6	3, 4, 5 ou 6 Matches classement : 3, 4, 5 ou 6
Balles	3 / terrain	3 / terrain
Nombre de match / jour	5 maxi.	5 maxi.
Durée minimum	1 jour	1 jour

- Possibilité de surclassement jeunes U10 pour jouer des tournois homologués en U12 et jeunes U12 en U14, U16 et si certificat médical d'un médecin du sport en U18 et seniors BT 25, BT 100, BT 100 Mixte. Mais sur des terrains 8x16m / ht. 1,70m.

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

3.5 Répartition des gains



- La répartition des gains (par équipe) est définie selon le prize money de l'épreuve.

Il doit être réparti équitablement entre l'épreuve féminine et masculine.

- Le **prize money doit être strictement identique selon les épreuves seniors féminine et masculine (parité sportive)**. Le montant du prize money de chaque épreuve déterminera sa catégorie et son barème de points (idéalement pourcentage de répartition entre la 1^{ère} et 4^{ème} place comme suit). **Nous recommandons également de différencier le prize money pour les places 3 et 4.**

- Aucun prize money ne peut être distribué sur les épreuves Jeunes, uniquement des lots.

Tournois FFT					
Exemples de répartitions des prix					
Epreuve Féminine de catégorie FFT BT 500 (prize money : 251 € et +)		600 € de prize money (prix par équipe)	Epreuve Masculine de catégorie FFT BT 250 (prize money : 0 à 250 €)		250 € de prize money (prix par équipe)
Equipe Vainqueur	50 %	300 €	Equipe Vainqueur	50 %	125 €
Equipe Finaliste	30 %	180 €	Equipe Finaliste	30 %	75 €
Equipes Demi-finalistes (3 ^{ème})	12 %	72 €	Equipes Demi-finaliste (3 ^{ème} et 4 ^{ème})	12 %	30 €
Equipes Demi-finalistes (4 ^{ème})	8 %	48 €	Equipes Demi-finalistes (4 ^{ème})	8 %	20 €
Quart-de-finaliste (5 ^{ème} à 8 ^{ème})	-	-	Quart-de-finaliste (5 ^{ème} à 8 ^{ème})	-	-



4. ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF



ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

4.1 Général



• L'organisation d'un tournoi ITF impose aux organisateurs de respecter les règlements et le cahier des charges des tournois ITF, disponibles sur le site de l'ITF : <https://www.itftennis.com/en/about-us/governance/rules-and-regulations/?type=tour-regulations>

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les tournois ITF BT Messieurs ont un filet à 1,80m de hauteur.

Pour les Junior et dames, le filet est toujours à 1,70m.

• Il existe plusieurs catégories de tournois ITF, elles sont détaillées dans le chapitre « Les tournois » de ce document.

A partir du 1^{er} janvier 2024, toutes les épreuves FFT et ITF seront soumis à un **coefficient multiplicateur de pondération**, correspondant au nombre d'équipes participantes à l'épreuve :

- **Multiplié par 0,60 de 4 à 8 équipes**
- **Multiplié par 0,70 de 9 à 12 équipes**
- **Multiplié par 0,80 de 13 à 15 équipes**
- **Multiplié par 1 de 16 équipes et plus**

• **IPIN** : Tous les joueurs ont besoin d'un International Player Identification Number pour participer aux tournois ITF Beach Tennis Seniors (pas pour les ITF Junior). L'attribution d'un IPIN Beach tennis peut se faire que si le joueur a atteint 14 ans au 31 décembre de l'année en cours. Si un joueur atteint 14 ans après cette date, il ne pourra pas sélectionner Beach Tennis comme circuit sur IPIN tout au long de l'année qui suit le 31 décembre.

• Les **dates limites d'inscription et de retrait sont de 11 et 4 jours** respectivement à 14h00 GMT, avant le lundi de la semaine du tournoi.

• Il est possible de rajouter des options « bundles » aux tournois ITF BT100 et supérieurs uniquement, afin d'offrir plus de points aux joueurs pour leur Classement ITF. Un onglet « Bundle Requirements » est à remplir sur l'Application Form ITF :

- **Hospitalités (+H)** : Lorsque l'hospitalité, avec le petit déjeuner inclus, est ajoutée aux paires 5-8, en plus des paires 1-4 dames et messieurs (déjà couvertes par les exigences minimales : 1j avant le Main Draw – hospitalité jusqu'au lendemain de l'élimination de la paire du tournoi), celle-ci est donc entendue pour les 8 équipes dames et 8 équipes messieurs, qui doit être prolongée et offerte jusqu'au lendemain du dernier jour du tournoi.
- **Officiels (+O)** : Tous les matchs à partir des quarts de finale devront être arbitrés par des officiels nationaux, avec 2 juges de lignes sur les court 1 et 2, ainsi que des ramasseurs sur tous les courts.
- **Streaming et TV (+T)** : TV et streaming (minimum 3 caméras HD) sur le court central avec live scoring. Transmettre avec le fact sheet et l'application form le schéma de positionnement des caméras sur le court, accompagné d'un écrit de quelques lignes attestant de la connaissance des exigences demandées par l'ITF sur les droits TV et streaming.

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

4.2 Homologation



● Les demandes d'homologation et de dépôt de candidature pour un tournoi ITF doivent toujours passer par la FFT (*aucune demande d'homologation ne doit être envoyée directement à l'ITF*). Elles doivent être effectuées au plus tard :

- **10 semaines minimum** avant le lundi de la semaine du tournoi pour les catégories ITF BT 400
- **8 semaines minimum** avant le lundi de la semaine du tournoi pour les catégories ITF BT 100 et BT 200
- **6 semaines minimum** avant le lundi de la semaine du tournoi pour les catégories ITF BT 10, ITF BT 50 et ITF BT 100 Junior

Prévoir un delta supplémentaire, pour le traitement de votre demande par la FFT (service BT et arbitrage) si toutefois votre document (application form) pour l'ITF ne serait pas correctement conformes aux attentes de l'ITF, afin d'éviter que votre tournoi ne soit pas validé par l'ITF. Alors n'attendez pas, plus tôt elles sont demandées, plus tôt votre évènement sera publié sur le site de l'ITF et dans le Ten'Up de la FFT, après validation du tournoi par le JA et par la FFT sur l'admin. FFT.

● Lors de la demande d'homologation, vous devez envoyer par mail au service Beach tennis de la FFT:

L'Application Form au format Excel, avec l'onglet Tax et Currency rempli. **L'application Form doit être impérativement datée et signée en fin de document (partie de droite).**

L'ITF modifiant régulièrement ses formulaires, il est important de vérifier auprès du service Beach tennis que vous utilisez le bon formulaire ITF.

● **Le Juge Arbitre doit obligatoirement utiliser le « Tournament Planner » (logiciel ITF).**

● Tous les tournois ITF, organisés en France, sont également à homologuer FFT, afin que les résultats soient pris en compte pour le calcul du classement FFT BT. Cependant, vous n'avez pas à effectuer l'homologation FFT, c'est la FFT qui s'en chargera.

Par contre, le Juge-Arbitre devra impérativement (au-delà de la saisie sur TP de l'ITF):

- **Saisir les résultats du Tournoi ITF au sein de l'application Beach :** <https://beachpadel.app.fft.fr/beachja/logout/>
- Envoyer les tableaux et le « Referee report » dès la fin du tournoi à l'ITF.

IMPORTANT :

- Si le JAT de l'épreuve ITF BT ne trouve pas dans l'application JA Beach/padel des joueurs étrangers, il faudra qu'il envoie par mail au service BT de la FFT la liste de ces joueurs et joueuses en précisant NOM, PRENOM + NATIONALITE (en 3 lettres) dans son tableau

- Les matchs de classement en ITF ne sont pas obligatoires dans les règles, même si le tournoi est réalisé sur le sol français et compte pour le classement français. Sans match de classement, alors l'équipe se classe au rang le plus bas. Toutefois depuis 2021, il y a pour les tournois ITF des points de classement pour les tours de qualification et une augmentation des points attribués dans les épreuves de consolante.

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

4.3 Exigences minimum par catégorie



Tournois ITF	ITF BT Sand Series 50 000 \$ et +	ITF BT 400 35 000 – 100 000\$	ITF BT 200 15 000 – 24 000\$	ITF BT 100 10 000 – 14 000\$	ITF BT 50 4 000 – 9 000\$	ITF BT 10 0 \$
Nombre de terrains pour la compétition* + Terrain d'entraînement permanent	4 minimum + Terrain d'entraînement permanent mini. 1 pour 16 équipes et 2 pour 32 équipes	4 minimum + Terrain d'entraînement permanent mini. 1 pour 16 équipes et 2 pour 32 équipes	4 minimum + Terrain d'entraînement permanent mini. 1 pour 16 équipes et 2 pour 32 équipes	4 minimum + Terrain d'entraînement permanent mini. 1 pour 16 équipes et 2 pour 32 équipes	4 minimum	3 minimum
Nombre de match par jour maximum	2	2	2	2	4	4
Nombre de balles neuves minimum par match (qualif. et tableau principal) *	4	4	4	2	2	2
Qualification JA	Badge argent + 1 adjoint B. Blanc	Badge blanc	Badge blanc	Badge blanc	Badge blanc	Badge blanc
Tableau principal <i>*nbre d'équipes mini obligatoire</i>	32	32	32	32	16*	16*
Arbitres de chaise	pour tous les matchs du tableau principal	à partir des 1/4 de finales	à partir des 1/4 de finales	à partir des 1/2 finales	A la discrétion de l'Organisateur	A la discrétion de l'Organisateur
Superviseurs terrains	recommandé pour le tableau principal	recommandé pour le tableau principal	recommandé pour le tableau principal	recommandé pour le tableau principal	A la discrétion de l'Organisateur	A la discrétion de l'Organisateur
Juges de Lignes	obligatoire à partir des 1/4 de finales	recommandé	recommandé	A la discrétion de l'Organisateur	A la discrétion de l'Organisateur	A la discrétion de l'Organisateur
Hospitalité	Pour les 8 meilleures équipes dames et 8 meilleures équipes messieurs	Pour les 4 meilleures équipes dames et 4 meilleures équipes messieurs	Pour les 4 meilleures équipes dames et 4 meilleures équipes messieurs	Pour les 4 meilleures équipes dames et 4 meilleures équipes messieurs	-	-

* Le nombre de terrains pour la compétition dépend du nombre de paires engagées et de la catégorie de tournoi. Des terrains d'entraînement hors site de la compétition peuvent être proposés, mais l'organisateur devra proposer un service de navettes le cas échéant.

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

4.4 Répartition des gains



- La répartition des gains (par équipe) est définie selon le prize money du tournoi et selon la performance de chaque équipe.
- Sur les tournois ITF le prize money indiqué est fixe et définitif. Le taux de conversion est celui déclaré sur l'Application Form. Si vous avez choisi de payer le prize money dans une autre devise que le \$ (en € le plus souvent), veuillez insérer le taux de change en utilisant le site web suivant <https://www.xe.com/> (utilisé par l'ITF également), pour calculer la répartition du prize money dans la monnaie choisie (en € pour la France).
- Sur les tournois ITF, **le montant total du prize money concerne les épreuves séniors féminine et masculine**. Il doit être réparti équitablement entre l'épreuve féminine et masculine (cf. tableau ci-dessous à multiplier par deux pour les 2 tableaux)
- Aucun prize money ne peut être distribué sur les épreuves jeunes.

Tournois ITF	ITF BT Sand Series 50 000 \$ et +	BT 400 35 000 – 100 000 \$	BT 200 15 000 – 24 000 \$	BT 100 10 000 – 14 000 \$	BT 50 4 000 – 9 000 \$	Répartition en % du prize money total
Vainqueur	10 000 \$ et +	7 000 - 20 000 \$	3 000 - 4 800 \$	2 000 - 2 800 \$	800 - 1800 \$	20 %
Finaliste	6 000 \$ et +	4 200 – 12 000 \$	1 800 - 2 880 \$	1 200 - 1680 \$	480 - 1080 \$	12 %
Demi-finaliste	2 500 \$ et +	1 750 – 5 000 \$	750 - 1200 \$	500 - 700 \$	200 - 450 \$	5%
Quart de finaliste	1 000 \$ et +	700 – 2 000 \$	300 - 480 \$	200 - 280 \$	80 - 180 \$	2%

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

4.5 Aides financières FFT



L'application form de l'ITF doit être envoyé au service BT sans indiquer le JAT (referee), mais uniquement TBC (To Be Confirmed).

Important : L'ensemble des JAT est nommé et indemnisé par le service arbitrage de la FFT du BT10 au BT Sand Series.

Le service Beach tennis prendra en charge les indemnités journalières du JAT principal : 1 jour de préparation + les 2 ou 3 jours de tournois selon le cas, ainsi qu'à ses frais de déplacement.

Le club aura donc à sa charge l'hébergement et les repas du JAT principal + les navettes A/R entre le site de la compétition et l'aéroport ou la gare selon le cas.

Par ailleurs, seuls les tournois ITF **du BT100 au BT Sand Series** peuvent bénéficier d'une aide financière du service Beach tennis de la FFT, sous réserve que le budget le permette et qu'il soit validé par le Comex de la FFT.

Cette aide est à allouer à la prise en charge d'une partie consacrée à l'organisation du tournoi (achat de matériel sportif, autres que les dépenses liées à l'arbitrage).

Une demande officielle d'aide financière est à faire par mail au service BT de la FFT, en précisant la catégorie du tournoi ainsi que les dates de celui-ci. Le Service Beach Tennis de la FFT reviendra dès que possible vers vous, afin de savoir si une aide financière est accordée.

Il n'y a qu'une aide financière FFT par club et par année sportive, pour l'organisation d'un tournoi ITF de Beach tennis.



5. LE CLASSEMENT FFT

LE CLASSEMENT FFT

5.1 Introduction



- Le classement FFT de Beach Tennis est calculé et publié chaque premier mardi de chaque mois.

Il est calculé chaque mois, et prend en compte les résultats des tournois dont la date de fin est comprise dans les 12 mois précédents.

Exemple : le classement de juin 2023, publié le premier mardi de chaque mois, a pris en compte les résultats enregistrés par les JAT de tous les tournois dont la date de fin était comprise entre le 1er juin 2022 et le 4 juin 2023 (prise en compte du week-end avant le calcul du classement).

- Le Classement FFT prend en compte les 8 meilleurs résultats de chaque compétiteur au cours des 12 derniers mois.

Possibilité de prendre en compte **une victoire supplémentaire (8+1) si la personne a participé à des épreuves par équipe de BT** et qui correspondra aux points obtenus à l'issue du classement de l'équipe aux championnats par équipe (points d'un BT 250 selon le classement final de l'équipe sur l'épreuve).

Détails ici : <https://www.fft.fr/competition/beach-tennis/matches-par-equipes>

- Les résultats des épreuves de Double Mixte Jeunes (BT 100 Jeunes) et Seniors (FFT BT 100 et BT 200) sont pris en compte pour le calcul du classement féminin et masculin. Il n'y a pas de classement mixte. Idem pour les épreuves +45ans (BT 25 à BT250 maximum).

- Le classement de Beach Tennis est consultable sur le site de la FFT :

<https://www.fft.fr/competition/beach-tennis/le-classement-beach-tennis>

- Le classement à prendre en compte est - si possible - le dernier classement publié (à la discrétion du Juge-Arbitre). Si un classement FFT est publié moins de 72h avant le début de la Compétition (qualifications comprises), le Juge-Arbitre est libre d'utiliser ce dernier classement BT publié, ou non.

LE CLASSEMENT FFT

5.3 Répartition des points ITF



Tournois ITF en France (nouveaux barèmes ITF BT 100 et +)

	Catégories d'épreuves ITF	ITF BT 10 0 \$	ITF BT 50 4 000 – 9 000 \$	ITF BT 100 10 000 – 14 000\$	ITF BT 200 15 000 – 24 000\$	ITF BT 400 35 000 – 100 000\$	ITF BT Sand Séries 50 000\$ et +
	Rang	Point	Point	Point	Point	Point	Point
VAINQUEUR	1	500	1000	2000	2 500	3 000	3 500
FINALISTE	2	350	700	1400	1 750	2 100	2 450
<i>Si match de classement uniquement</i>	3	270	540	1080	1350	1620	1890
1/2 FINALISTE	4	210	420	840	1050	1 260	1 470
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	5	175	350	700	875	1 050	1 225
	6	150	300	600	750	900	1 050
	7	130	260	520	650	780	910
1/4 DE FINALISTE	8	105	210	420	525	630	735
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	9	95	190	380	475	570	665
	10	87	175	350	437	525	612
	11	82	165	330	412	495	577
	12	75	150	300	375	450	525
	13	70	140	280	350	420	490
	14	65	130	260	325	390	455
	15	60	120	240	300	360	420
1/8EME DE FINALISTE	16	52	105	210	262	315	367

Au calcul du classement de janvier 2024 : Mise en place rétroactive, des nouveaux barèmes de points des tournois ITF et FFT, ainsi que des coefficients de pondération correspondants pour tous les tournois ITF et les tournois BT 500 et +.

Depuis 2021, les tournois ITF proposent des points de classement pour les tours de qualification et une augmentation des points attribués dans les épreuves de consolante. De plus, afin d'encourager la participation des joueurs, le comité de l'ITF a approuvé des tirages au sort plus petits (un tirage au sort de 8 joueurs est autorisé).

LE CLASSEMENT FFT

5.3 Répartition des points ITF



Tournois ITF en France (nouveaux barèmes ITF BT 100 et +)

	Catégories d'épreuves ITF	ITF BT 10 0 \$	ITF BT 50 4 000 – 9 000 \$	ITF BT 100 10 000 – 14 000\$	ITF BT 200 15 000 – 24 000\$	ITF BT 400 35 000 – 100 000\$	ITF BT Sand Séries 50 000\$ et +
	Rang	Point	Point	Point	Point	Point	Point
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	17	47	95	190	237	285	332
	18	45	90	180	225	270	315
	19	42	85	170	212	255	297
	20	40	80	160	200	240	280
	21	37	75	150	187	225	262
	22	35	72	145	180	217	252
	23	34	70	140	174	210	244
	24	33	69	135	168	204	237
	25	32	65	130	162	195	227
	26	30	64	128	158	192	222
	27	29	62	125	154	187	216
	28	28	60	120	148	180	208
	29	27	57	115	142	172	199
30	25	55	110	135	165	190	
31	24	52	105	129	157	181	
1/16EME DE FINALISTE	32	23	50	100	123	150	173
1/32ème de Finaliste	<i>33 et plus</i>	10	20	40	50	60	70

Au calcul du classement de janvier 2024 : Mise en place rétroactive, des nouveaux barèmes de points des tournois ITF et FFT, ainsi que des coefficients de pondération correspondants pour tous les tournois ITF et les tournois BT 500 et +.

Depuis 2021, les tournois ITF proposent des points de classement pour les tours de qualification et une augmentation des points attribués dans les épreuves de consolante. De plus, afin d'encourager la participation des joueurs, le comité de l'ITF a approuvé des tirages au sort plus petits (un tirage au sort de 8 joueurs est autorisé).

LE CLASSEMENT FFT

5.3 Répartition des points FFT



Tournois FFT

Les catégories **FFT BT 2000** et **FFT BT 400 Mixte** sont exclusivement réservées à la FFT pour ses épreuves fédérales (Chpts de France, Summer BT Tour ou Open de France).

Les **tournois FFT BT 1000 +45 ans** sont autorisés avec comme suit : 1 en métropole (Open de France de BT - FFT), 1 aux Antilles et 1 à la Réunion sont autorisés. Les homologations se font **obligatoirement** au niveau de la FFT et non de la ligue (cf. fiche homologation BT 1000 à utiliser et à envoyer au service FFT BT).

LE CLASSEMENT FFT

5.3 Répartition des points FFT



Tournois FFT Seniors et Jeunes / Championnats de France / Championnats Régionaux / Championnats Départementaux

Catégories d'épreuves FFT	FFT BT 25 0 €	FFT BT 100 BT 100 Mixte BT 100 J. BT 100 J. Mixte 0 € Championnats Départ. Jeunes et Seniors	FFT BT 200 Mixte 0 – 200 €	FFT BT 250 0 - 250 € Chpts Régionaux Jeunes et Seniors < 8 équipes	FFT BT 500 251 € et + Chpts Régionaux Jeunes et Seniors 8 équipes et +	FFT BT 1000 500 € et + BT 1000 + 45 ans 300 € et + Chpts de France Open de France Jeunes et Senior + 45	FFT BT 2000 700 € et + Chpts de France Open de France Seniors
	Rang	Point	Point	Point	Point	Point	Point
VAINQUEUR	1	25	100	200	250	500	2000
FINALISTE	2	22	75	150	175	350	1400
<i>Si match de classement uniquement</i>	3	21	65	130	140	270	1080
1/2 FINALISTE	4	20	55	110	105	210	840
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	5	19	47	95	88	175	700
	6	18	45	85	76	150	600
	7	17	40	80	65	130	520
1/4 DE FINALISTE	8	16	35	70	52	105	420
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	9	15	32	65	47	95	380
	10	14	30	60	43	87	350
	11	13	28	55	40	82	330
	12	12	27	52	35	75	300
	13	11	25	50	33	70	280
	14	10	24	48	30	65	260
	15	9	23	46	27	60	240
1/8EME DE FINALISTE	16	8	21	42	23	52	210

LE CLASSEMENT FFT

5.3 Répartition des points FFT



Tournois FFT Seniors et Jeunes / Championnats de France / Championnats Régionaux / Championnats Départementaux

Catégories d'épreuves FFT	FFT BT 25 0 €	FFT BT 100 BT 100 Mixte BT 100 J. BT 100 J. Mixte 0 €	FFT BT 200 Mixte 0 – 200 €	FFT BT 250 0 - 250 €	FFT BT 500 251 € et +	FFT BT 1000 500 € et + BT 1000 + 45 ans 300 € et +	FFT BT 2000 700 € et +
		Championnats Départ. Jeunes et Seniors		Chpts Régionaux Jeunes et Seniors < 8 équipes	Chpts Régionaux Jeunes et Seniors 8 équipes et +	Chpts de France Open de France Jeunes et seniors + 45	Chpts de France Open de France Seniors
	Rang	Point	Point	Point	Point	Point	Point
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	17	7	20	40	22	47	95
	18	6	19	38	21	45	90
	19	5	17	34	20	42	85
	20	4	16	32	19	40	80
	21	3	15	30	17	37	75
	22	2	14	28	16	35	72
	23	1	13	26	15	34	70
	24	1	12	24	14	33	69
	25	1	10	20	13	32	65
	26	1	9	18	12	30	64
	27	1	8	16	11	29	62
	28	1	7	14	10	28	60
	29	1	6	12	8	27	57
	30	1	5	10	7	25	55
31	1	4	8	6	24	52	
1/16EME DE FINALISTE	32	1	3	6	5	23	50
1/32ème de Finaliste	<i>33 et plus</i>	1	2	4	4	10	40

LE CLASSEMENT FFT

5.4 Gestion des WO et Blocage classement



Gestion des WO :

En cas de défaite(s) par WO en Poule, les joueurs de la paire marqueront les points du rang final obtenu au sein de leur poule.

Si une équipe ne dispute aucun match (poule ou tableau), elle ne sera pas classée et ne figurera pas dans l'état de résultats.

Art. 230 bis – RS de la FFT :

En cas de défaite par WO, les joueurs de l'équipe ayant déclaré WO ne marqueront pas les points qui auraient dû leur être attribués pour le tour de la compétition considéré. Ils marqueront les points du tour précédent.

En cas de WO dès leur premier match, les joueurs de l'équipe ayant déclaré WO ne marqueront aucun point sur la compétition

En cas de refus de disputer un match de classement, la paire sera alors classée au dernier rang de sa tranche de tableau. Il est en effet obligatoire de disputer les matchs de classement proposés par l'Organisateur du tournoi.

Si une paire ne dispute aucun match, elle ne sera pas classée et ne figurera pas dans l'état de résultats.

Blocage :

Maternité (Art. 230 – alinéa 2-a)

Les joueuses licenciées qui, en raison d'une maternité, n'ont pu participer aux compétitions pendant au moins 5 mois consécutifs, peuvent bénéficier d'une mesure de blocage de leur classement.

Pour pouvoir bénéficier de ce blocage de classement, aucun match ne doit avoir été disputé entre la fin de la période de 5 mois d'arrêt et la demande. Le classement bloqué sera le dernier classement publié suite au dernier tournoi disputé par la joueuse.

Il s'appliquera durant 12 mois, à compter de la fin de la période d'arrêt de 5 mois.

Raisons de santé (Art. 230 – alinéa 2-b)

Les joueurs classés dans le Top 100 français qui, pour des raisons de santé, n'ont pu participer aux compétitions pendant au moins 5 mois consécutifs au cours des 12 derniers mois, pourront bénéficier d'une mesure de blocage de leur classement.

Pour pouvoir bénéficier de ce blocage, aucun match ne doit avoir été disputé entre la fin de la période de 5 mois d'arrêt et la demande. Le classement bloqué sera le dernier classement publié suite au dernier tournoi disputé par le joueur. Lors de la reprise de compétition, ce joueur bénéficiera de ce classement bloqué pour ses 5 premiers tournois

LE CLASSEMENT FFT

5.5 Assimilations



Niveau du joueur <i>(Actuel ou passé)</i>
Classé ou avoir été au tennis 15 à 3/6 <i>Assimilation</i>
Classé ou avoir été au tennis 2/6 à 1^{ère} série <i>Assimilation</i>
Classé ou avoir été au BT ITF N°1 à 300 <i>Assimilation</i>
Avoir été Top 100 au BT FFT N°1 à 100 <i>Assimilation</i>
Etre ou avoir été à haut niveau au Beach Volley, Badminton... <i>Classement présumé</i>

Des assimilations de classement Beach tennis peuvent être délivrées à certains **joueuses et joueurs français et étrangers, âgées de 13 ans et plus**, afin que leur classement reflète au mieux leur niveau de jeu.

Ces assimilations peuvent être délivrées sous certaines conditions.

Les joueurs français concernés :

Les joueurs ayant évolué en Equipe de France de Beach Tennis

Les joueurs disposant, ou ayant disposé, d'un classement significatif sur le plan international (ranking ITF)

Les joueurs classés, ou ayant été classés, au tennis au minimum 15 au tennis

Les joueurs étrangers concernés :

Les joueurs étrangers disposant d'un classement significatif dans leur pays d'origine

Les joueurs disposant d'un très bon classement au plan international (ranking ITF)

Les joueurs classés, ou ayant été classés, au minimum à 15 au tennis en France

Cette assimilation sera donnée en fonction de la grille suivante, et pondérée en tenant compte de leur expérience au Beach tennis, et à la période à laquelle ils ont eu ces titres, palmarès ou classement de tennis ou Beach tennis.

La demande est à faire par mail auprès du service Beach Tennis de la FFT, soit par : la joueuse ou le joueur concerné, et éligible à cette assimilation,

Un Juge Arbitre de Tournoi en accord avec la personne à assimiler, avant le tournoi

IMPORTANT : Anticiper la demande d'assimilation avant le début d'un tournoi, le temps que la commission étudie la demande et fasse l'assimilation.

LE CLASSEMENT FFT

5.6 Valorisation du circuit ITF BT dans le classement français



Mise en place à partir du calcul du classement de mai 2023 :

- **Règles d'intégration au classement FFT des meilleurs joueurs/joueuses français de BT à l'ITF**

- Les Français(es) présent(e)s dans le top 50 ITF BT seront positionné(e)s en haut du classement FFT BT, en fonction de leur ranking ITF.
- Au-delà de la 50^{ème} place ITF, le classement FFT BT prime. Ainsi les français(e)s qui sont classés juste après le dernier joueur du top 50 classé « N FFT », seront donc classés « N FFT +1 », etc...
- Si un joueur/joueuse intègre le top 50 ITF, il/elle intègre automatiquement le haut du classement BT FFT en fonction de son rang ITF dès le calcul du classement BT FFT le mois suivant.
- Si un joueur/joueuse sort du top 50 ITF, il/elle réintègre le classement FFT BT dès le mois suivant et rentre de nouveau dans le calcul de classement déjà mis en place par la FFT, par rapport à son palmarès.
- Les compétiteurs qui bénéficient d'un blocage de classement ne changeront pas de classement FFT BT pendant leur blocage, quel que soit les classements FFT BT attribués aux joueurs français du top 50 ITF. Ainsi, il pourra y avoir 2 joueurs N°3 FFT (exemple : l'un 3eme français au top 50 ITF - soit 3eme FFT - et l'autre bloqué N°3 FFT au moment de sa blessure).

Ce mode de calcul, mis en place depuis novembre 2022, pour notre élite BT permettra un classement FFT BT plus cohérent et révélateur du niveau de jeu réel de nos joueurs et joueuses de Beach tennis.



6. LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2024 JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2024 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

6.1 Mode de qualification



Les Championnats Régionaux de Beach Tennis Jeunes, Seniors et Seniors + 45 ans sont ouverts aux joueuses et joueurs :

- de nationalité française,
- licenciés à la FFT (multi raquettes ou Beach Tennis) pour le compte de l'année sportive en cours et dont la date de rattachement de la licence correspond aux conditions de délai fixées par la ligue pour pouvoir participer au championnat régional qualificatif,
- dont l'attestation de licence précise la mention « Compétition autorisée »,
- faisant partie des catégories **U14 (13/14 ans) et U18 (15 à 18 ans) pour les jeunes, ou 19 ans et supérieures pour les seniors et seniors +45 ans**

Un compétiteur ne pourra pas participer aux Championnats Régionaux à la fois dans la catégorie +45 ans et dans la catégorie seniors.

Les Championnats Régionaux Jeunes, Seniors et Seniors +45 ans de Beach Tennis se déroulent en 2 phases :

- Une **phase régionale** organisée par chacune des 18 ligues, avec une date butoir le week-end du **22 et 23 juin 2024**.
- Une **phase nationale** regroupant 32 équipes messieurs et 32 équipes dames seniors, et qui se déroulera les **21, 22, 23 et 24 août 2024**.
- Une **phase nationale** regroupant 24 équipes U18 garçons et filles, et qui se déroulera les **21, 22, 23 et 24 août 2024**.
- Une **phase nationale** regroupant 18 équipes U14 garçons et filles, et qui se déroulera les **21, 22, 23 et 24 août 2024**.
- Une **phase nationale** regroupant 18 équipes messieurs et dames seniors +45 ans, et qui se déroulera les **21, 22, 23 et 24 août 2024**.

Remarque : Si une Ligue organise des **phases départementales**, les joueurs doivent être licenciés dans la même ligue, mais pas obligatoirement dans le même département. Un joueur ne peut naturellement participer qu'à une seule phase départementale qualificative pour la phase régionale.

Ces phases départementales sont facultatives, mais permettent d'obtenir des points pour le classement Beach tennis, au-delà de ceux obtenus lors de la phase régionale.

Les phases départementales doivent être organisées au plus tard le week-end avant les phases régionales.

- **MUTATION pour les épreuves qualificatives aux Championnats de France BT :**

IMPORTANT : Toute demande de changement de club, et si elle a pour effet de changer de ligue, doit intervenir, auprès de la ligue d'accueil, **au plus tard le 15 décembre 2023**.

Toute demande de changement de club **postérieure au 15 décembre 2023**, et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un **justificatif officiel à fournir** à la Ligue d'accueil à l'appui de la demande.

Pour plus d'informations et connaître des exigences spécifiques de ligue éventuelles, veuillez contacter la ligue concernée.

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2024 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

6.1 Mode de qualification



- Règles d'autorisation à jouer en catégorie d'âge supérieure (art. 217 des Règlements Sportifs FFT) :

Sauf dérogation accordée par le Comité des Championnats de France BT, un joueur ne peut participer au Championnat Régional de Beach tennis 2024 que dans sa catégorie d'âge, si celle-ci existe.

La demande d'autorisation de surclassement jeunes doit être envoyée au comité des Championnats de France par mail : beachtennis@fft.fr **au plus tard un mois avant la date de début du championnat régional de la ligue concernée.** Elle doit être formulée par les représentants légaux du joueur, ou par lui-même si celui-ci a 18 ans.

Cette demande peut être formulée dans les cas suivants :

- Les joueurs nés en 2012 et 2013 (U12) souhaitent participer dans la catégorie U14 (Pas possible pour les U10)
- Les joueurs nés entre 2006 et 2009 (U18) souhaitent participer dans la catégorie Seniors

La demande d'autorisation de surclassement dans la **catégorie Seniors** ne pourra être formulée que par un joueur ou une joueuse remplissant les conditions suivantes :

- **Avoir été champion ou championne de France de Beach Tennis U18**

Et

- **Être ou avoir été dans le top 5 FFT de Beach Tennis**

La demande d'autorisation de surclassement U12 dans la **catégorie U14** par mail, devra être accompagnée d'un descriptif du palmarès sportif de la joueuse ou du joueur, et de sa licence FFT en cours de validité pour la saison en cours.

Avec la catégorie Seniors +45 ans, et le tableau des U18 augmenté à 24 équipes pour 2024, le championnat de France pour toutes les catégories d'âge passera de 3 jours de compétitions à 4 jours de compétition pour tous (mardi soir – soirée des régions).

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2024 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

6.1 Mode de qualification



Seniors

Le Championnat Régional Seniors de Beach Tennis 2024 est qualificatif pour les Championnats de France de Beach tennis 2024, qui se dérouleront sur 4 jours de compétition, du 21 au 24 août 2024 (*Ligue Occitanie, ville hôte non connue à date*).

Il comprend une épreuve de **Double Dames** et une épreuve de **Double Messieurs**.

Jeunes

Le Championnat Régional Jeunes de Beach Tennis 2024 est qualificatif pour les Championnats de France de Beach tennis 2024, qui se dérouleront sur 4 jours de compétition, du 21 au 24 août 2024 (*Ligue Occitanie, ville hôte non connue à date*).

Il comprend une épreuve de **Double Filles U14**, une épreuve de **Double Filles U18**, une épreuve de **Double Garçons U14**, une épreuve de **Double Garçons U18**.

Seniors +45 ans

Le Championnat Régional Seniors de Beach Tennis 2024 est qualificatif pour les Championnats de France de Beach tennis 2024, qui se dérouleront sur 4 jours de compétition, du 21 au 24 août 2024 (*Ligue Occitanie, ville hôte non connue à date*).

Il comprend une épreuve de **Double Dames +45 ans** et une épreuve de **Double Messieurs +45 ans**.

En cas d'impossibilité d'organiser le Championnat Régional Séniors, Seniors +45 ans et Jeunes de Beach tennis 2024 avant la date butoir imposée, l'épreuve est annulée et les listes des 4 meilleures équipes inscrites (Dames et Messieurs) dans chaque catégorie jeunes U14 et U18, seniors et seniors +45 ans sont transmis à la FFT.

Les listes des meilleures équipes sont déterminées par le poids de chaque équipe établie en fonction du classement à la date du début du Championnat Régional de Beach tennis 2024.

Attention, seuls les évènements suivants peuvent justifier une annulation définitive du Championnat Régional de Beach tennis 2024 :

- Cas de force majeure
- Arrêté préfectoral interdisant la réalisation de la compétition
- Pandémies
- Intempéries importantes
- Absence d'autorisation administrative d'utilisation des installations (plage, plage urbaine, base de loisirs, etc)

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2024 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

6.2 Epreuves organisées



Seniors

Le Championnat Régional Seniors de Beach Tennis se disputera sous la forme d'un Tournoi Multi-Chances (TMC). Si le nombre d'équipes par catégorie est inférieur à 4, l'épreuve aura lieu pour désigner les vainqueurs, mais l'épreuve ne sera pas homologuée (minimum 4 équipes pour homologuer une épreuve), conformément à l'article 210-2 des règlements sportifs de la FFT.

Jeunes

Le Championnat Régional Jeunes U14 et U18 se déroulera sous la forme de poules et/ou un Tournoi Multi-Chances (TMC) selon le nombre d'inscrits. Si le nombre d'équipes par catégorie est inférieur à 4, l'épreuve aura lieu pour désigner les vainqueurs, mais l'épreuve ne sera pas homologuée (minimum 4 équipes pour homologuer une épreuve) conformément à l'article 210-2 des règlements sportifs de la FFT.

Les poules et les tableaux seront constitués conformément aux articles 210 à 214 des règlements sportifs de la FFT.

Seniors +45 ans

Le Championnat Régional Seniors +45 ans de Beach Tennis se disputera sous la forme poules et/ou un Tournoi Multi-Chances (TMC) selon le nombre d'inscrits. Si le nombre d'équipes par catégorie est inférieur à 4, l'épreuve aura lieu pour désigner les vainqueurs, mais l'épreuve ne sera pas homologuée (minimum 4 équipes pour homologuer une épreuve), conformément à l'article 210-2 des règlements sportifs de la FFT.

Les poules et les tableaux seront constitués conformément aux articles 210 à 214 des règlements sportifs de la FFT.

● **Le format de jeu :**

Tous les matchs des tableaux principaux et de classement se jouent au **format 4** = 2 sets à 6 jeux ; point décisif. 3ème set = super jeu décisif à 10 points.

Toutefois, en raison des circonstances exceptionnelles (délais, météo, etc.), le juge-arbitre se réserve le droit d'adapter le format de jeu en utilisant les formats 5 ou 6, pour les matchs de classement en priorité, et pour les matchs du tableau principal en dernier recours. Il devra alors en informer les joueurs avant le tour dans lequel ce format sera joué.

● **Hauteur du filet :**

1,80m pour les messieurs / 1,70m pour les dames et les jeunes U14/U18.

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2024 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

6.3 Résultats



A l'issue du Championnat Régional de Beach Tennis 2024 et **avant le vendredi 28 juin 2024**, le juge-arbitre saisira les résultats sur l'application fédérale prévue à cet effet. Ces résultats sont pris en compte pour le classement beach tennis de juillet 2024, conformément à l'article 229 des règlements sportifs de la FFT.

Les 4 équipes de chaque tableau final du Championnat régional de beach tennis 2024 sont communiquées par la Ligue à la FFT **avant le vendredi 28 juin 2024 à l'adresse suivante : beachtennis@fft.fr**

Seniors

Les vainqueurs Seniors en Double Messieurs et Double Dames du Championnat Régional Seniors de Beach Tennis 2024 seront directement qualifiés pour les Championnats de France Seniors de Beach Tennis 2024.

Le tableau des Championnats de France peut être complété d'une des 14 places supplémentaires, attribuées comme suit :

- Des **wilds-cards** peuvent être attribuées conformément à l'article 219 des règlements sportifs de la FFT ;
- Des **places restantes** sont attribuées en fonction du poids de l'équipe (établi en fonction du classement à la date du début du Championnat Régional de Beach tennis 2024).

ATTENTION : Si une ou des wild-cards sont attribuées, la liste des 4 meilleures équipes du Championnat régional se verra réduite pour **obtenir maximum quatre équipes par ligue et par tableau**, comme le précise les règlements sportifs de la FFT.

Jeunes

Les vainqueurs jeunes en Double Filles et Doubles Garçons du Championnat Régional Jeunes de Beach Tennis 2024 seront directement qualifiés pour les Championnats de France Jeunes de Beach Tennis 2024.

Le tableau des Championnats de France peut être complété par :

- la meilleure équipe au poids à la date de l'inscription dans le championnat régional, en cas d'annulation de celui-ci pour une des raisons indiquées ;
- les équipes classées 2^e 3^e et 4^e, au poids d'équipe (établi en fonction du classement à la date du début du championnats régional de beach tennis 2024).

Le Comité des championnats de France arrête la liste des équipes qualifiées, à raison de **maximum trois équipes par ligue et par tableau**.

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2024 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

6.3 Résultats



Seniors + 45ans

Les vainqueurs Seniors +45ans en Double Messieurs et Double Dames du Championnat Régional Seniors de Beach Tennis 2024 seront directement qualifiés pour les Championnats de France Seniors de Beach Tennis 2024.

Le tableau, des Championnats de France Seniors +45 ans, peut être complété par :

- la meilleure équipe au poids à la date de l'inscription dans le championnat régional, en cas d'annulation de celui-ci pour une des raisons indiquées ;
- les équipes classées 2^e 3^e et 4^e, au poids d'équipe (établi en fonction du classement à la date du début du championnats régional de beach tennis 2024).

Le Comité des championnats de France arrête la liste des équipes qualifiées, à raison de **maximum deux équipes par ligue et par tableau.**



7. LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 SENIORS



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 - SENIORS

7.1 Mode de qualification



Les Championnats de France Seniors de Beach Tennis sont ouverts aux joueuses et joueurs :

- de nationalité française, (et ceux dès les phases régionales)
- licenciés à la FFT (multi raquettes ou Beach Tennis) pour le compte de l'année sportive en cours et dont la date de rattachement de la licence correspond aux conditions de délai fixées par la ligue pour pouvoir participer au championnat régional qualificatif,
- dont l'attestation de licence est en cours de validité
- faisant partie des **catégories d'âge 19 ans ou supérieures**

Les Championnats de France Seniors de Beach Tennis se déroulent en 2 phases :

- Une **phase régionale** organisée par chacune des 18 ligues, avec une date butoir le week-end du **22 et 23 juin 2024**.
- Une **phase nationale** regroupant 32 équipes messieurs et 32 équipes dames, et qui se déroulera à (Ligue Occitanie) les **21, 22, 23 et 24 août 2024**.

Les paires pour les phases régionales et la phase nationale doivent être composées de joueurs ou de joueuses appartenant à la même ligue.

Remarque : Si une Ligue organise des **phases départementales**, les joueurs doivent être licenciés dans la même ligue, mais pas obligatoirement dans le même département. Un joueur ne peut naturellement participer qu'à une seule phase départementale qualificative pour la phase régionale.

Ces phases départementales sont facultatives mais permettent d'obtenir des points pour le classement Beach tennis, au-delà de ceux obtenus lors de la phase régionale.

Les phases départementales doivent être organisées au plus tard le week-end avant les phases régionales.

Rappel mutation : La date limite de prise de licence pour pouvoir participer au Championnat Régional et/ou Départemental est fixée au plus tard le **15 décembre 2023**.

Toute demande de changement de club **postérieure au 15 décembre 2023**, et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un **justificatif officiel à fournir** à la Ligue d'accueil à l'appui de la demande.

Pour plus d'informations ou des exigences spécifiques de ligue, veuillez contacter la ligue concernée.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 - SENIORS

7.1 Mode de qualification



Chaque Ligue pourra qualifier de 1 à 4 équipes maximum par épreuve Senior (DM & DD) Wild-Card(s) comprise(s), à savoir l'équipe Championne de Ligue directement qualifiée + 3 équipes qualifiables. **La Ligue inscrira obligatoirement l'équipe finaliste et les deux équipes demi-finalistes de son Championnat régional** (et cela quelles que soient les disponibilités des équipes pour les Championnats de France; les équipes classées 5 et plus ne pourront être repêchées).

Aussi, pour chaque épreuve :

- Les 18 équipes championnes de ligue sont **directement qualifiées** ;
- Des wild-cards peuvent être attribuées conformément à l'article 219 des règlements sportifs de la FFT - modifications Comex 8 déc. 2023 ;
- Les places restantes sont attribuées en fonction du poids de l'équipe (établi en fonction du classement de **juillet 2024**).
 - => Chacune des 18 ligues inscrira sur le formulaire d'engagement ses 3 équipes qualifiables, à savoir son équipe finaliste ainsi que ses deux équipes demi-finalistes (aucune autre équipe ne peut être inscrite).
 - => Toutes les équipes qualifiables des 18 ligues, finalistes et demi-finalistes, seront ordonnées de 1 à 54, en tenant compte du classement de **juillet 2024** (à poids d'équipes égaux, un tirage au sort sera effectué par le service Beach Tennis de la FFT)
 - => Les meilleures équipes de cette liste (toujours au classement de juillet 2024), seront qualifiées pour le Championnat de France BT 2024; les équipes suivantes, constitueront la liste des équipes remplaçantes.

Mode d'attribution et de demandes de Wild Cards (WC) Seniors :

- Date butoir de la demande : **maximum 1 mois avant la date des championnats régionaux seniors de Beach tennis de la ligue concernée** auprès du Service Beach tennis FFT qui transmettra la demande au Comité des championnats de France de BT. Au-delà de ce délai, aucune demande de WC Seniors ne sera étudiée.
- Les WC sont attribuées par le Comité des Championnats de France de BT. Cela pourra réduire en cas d'attribution de WC, le nombre d'équipes seniors sur les 4 maxi qualifiables (WC comprises).
- Les critères d'attribution :
 - l'équipe est constituée de deux joueurs classés dans le Top 50 ITF,
 - l'équipe est constituée d'au moins un joueur classé dans le Top 10 ITF ou bénéficiant d'un contrat FFT en qualité de joueur de Beach Tennis

Le Comité des championnats de France ne pourra attribuer une WC que si une demande expresse de WC a été formulée par l'équipe concernée et dans la limite de 3 WC par ligue, car l'équipe championne de Ligue sera directement qualifiée.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 - SENIORS

7.2 Classements / Diffusion des listes



- **Classements à prendre en compte :**

- Le classement pris en compte pour **déterminer les équipes qualifiées** pour les Championnats de France est le classement du mois de **Juillet 2024** (la liste des équipes qualifiables est établie au mois de juillet, mais n'évoluera pas avec le classement du mois d'août).
- Le classement pris en compte pour **déterminer les têtes de séries**, et donc l'établissement du tableau, est le classement d'**août 2024**.

- **Diffusion des listes :**

Les ligues doivent inscrire leurs équipes auprès de la FFT **au plus tard le vendredi 28 juin 2024** (cf. formulaire FFT prévu à cet effet) par mail sur : beachtennis@fft.fr

Les listes des équipes directement qualifiées, ainsi que des équipes remplaçantes seront diffusées et communiquées aux Ligues le lundi 8 juillet 2024.

Plusieurs cas de forfaits, et donc de remplacements, peuvent se présenter.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 - SENIORS

7.3 Remplacements



1 - Forfait de l'équipe (la paire) championne de ligue :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 8 juillet 2024) :

Dans ce cas, l'équipe finaliste est qualifiée d'office, mais la Ligue ne pourra pas remplacer l'équipe Championne de Ligue forfait, par une autre équipe que les 4 équipes déjà inscrites. **La Ligue n'inscrira donc que 3 équipes au total sur son formulaire; en précisant que l'équipe championne de ligue est indisponible.**

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le lundi 19 août 2024 à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mardi 20 août :

Ce WO intervenant après la diffusion des listes, et chaque Ligue devant disposer au minimum d'une équipe qualifiée par épreuve, deux cas de figure peuvent se présenter :

- 1- Soit la Ligue dispose déjà d'une deuxième équipe qualifiée , auquel cas on prendra la première équipe sur la liste des équipes remplaçantes, et ce quelle que soit la Ligue de cette équipe
- 2- Soit la Ligue ne dispose d'aucune autre équipe qualifiée ; on repêchera alors, dans ce cas, la première équipe de la Ligue dans la liste des équipes remplaçantes, et ce même si celle-ci se situe derrière des équipes mieux classées d'autres ligues.

c. Après la publication des tableaux :

Aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, l'équipe sera déclarée WO.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 - SENIORS

7.3 Remplacements



2 - Forfait d'une équipe parmi les 3 équipes qualifiables, finaliste ou demi-finalistes :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 8 juillet 2024) :

Dans ce cas, la Ligue perd une équipe qualifiable parmi la liste de ses quatre équipes demi-finalistes. Elle conserve donc 2 équipes qualifiables en plus de son équipe Championne de Ligue.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le lundi 19 août 2024 à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mardi 20 août :

L'équipe est déclarée WO et la gestion des repêchages s'effectue sans tenir compte des ligues.

c. Après la publication du tableau :

Aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, et l'équipe sera déclarée forfait.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 - SENIORS

7.3 Remplacements



3 - Forfait d'un des 2 joueurs d'une équipe (parmi les 4 équipes de ligue) :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 8 juillet 2024) :

La ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant *parmi les participants au championnat régional*. On entend par « joueur ayant participé au championnat régional » tout joueur inscrit dans une équipe ayant figuré dans le tableau de la phase qualificative régionale, sans tenir compte du WO ou non de cette équipe. Ainsi, la Ligue peut encore conserver l'inscription de 4 équipes complètes puisque les listes n'ont pas été diffusées.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le lundi 19 août 2024 à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mardi 20 août :

La Ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant par un joueur ayant participé au Championnat régional.

Toutefois, l'équipe ne pourra en aucun cas se renforcer. Par conséquent, en fonction du classement du nouveau joueur – obligatoirement inférieur ou égal au joueur ayant déclaré forfait (classement du mois d'août) et donc du nouveau poids de l'équipe, la Ligue pourra soit conserver sa place parmi les équipes qualifiées ou repêchées, soit basculer dans la liste des équipes repêchables et perdre cette place.

Si la Ligue décide de déclarer l'équipe WO, on revient au cas du forfait 2 – b précédent.

c. Après la diffusion des tableaux : passé ce délai, aucun remplacement ne sera autorisé et l'équipe sera déclarée forfait.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 - SENIORS

7.4 Formule sportive & programmation



- **Le Championnat de France se déroule sous la forme d'un Tournoi Multi-matches à 32 équipes (toutes les équipes seront classées de 1 à 32 à l'issue du Championnat).**

- **Le tableau :**

- Nombre d'équipes : 32
- Nombre d'équipes qualifiées directement : 18
- Nombre d'équipes repêchées grâce au classement de juillet : 14 dont les Wild-Cards potentiellement attribuées.
- Les 8 équipes ayant le meilleur poids au Classement du mois d'août (le plus faible) sont têtes de séries. Les 24 autres équipes sont placées par tirage au sort intégral.

- **Le format de jeu :**

Tous les matchs des tableaux finaux et de classement se jouent au **format 4** = 2 sets à 6 jeux ; point décisif. 3ème set = super jeu décisif à 10 points.

- **Hauteur du filet : 1,80m chez les messieurs comme aux régionaux et 1,70m pour les dames.**

- **Programme prévisionnel :**

- Mercredi : 1/16^{èmes} de finale du tableau final + matchs de classement
- Jeudi : 1/8^{èmes} de finale du tableau final + matchs de classement
- Vendredi : 1/4 de finale + matchs de classement
- Samedi matin : 1/2 finales + matchs de classement
- Samedi après-midi : Finales + matchs de classement



8. LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 SENIORS + 45 ANS



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 – SENIORS +45 ANS

8.1 Mode de qualification



Les Championnats de France Seniors de Beach Tennis sont ouverts aux joueuses et joueurs :

- de nationalité française, (et ceux dès les phases régionales)
- licenciés à la FFT (multi raquettes ou Beach Tennis) pour le compte de l'année sportive en cours, et dont la date de rattachement de la licence correspond aux conditions de délai fixées par la ligue pour pouvoir participer au championnat régional qualificatif,
- dont l'attestation de licence est en cours de validité
- faisant partie des **catégories d'âge 45 ans ou supérieures**

Les Championnats de France Seniors de Beach Tennis se déroulent en 2 phases :

- Une **phase régionale** organisée par chacune des 18 ligues, avec une date butoir le week-end du **22 et 23 juin 2024**.
- Une **phase nationale** regroupant 32 équipes messieurs et 32 équipes dames, et qui se déroulera à (Ligue Occitanie) les **21, 22, 23 et 24 août 2024**.

Remarque : Si une Ligue organise des **phases départementales**, les joueurs doivent être licenciés dans la même ligue, mais pas obligatoirement dans le même département. Un joueur ne peut naturellement participer qu'à une seule phase départementale qualificative pour la phase régionale.

Ces phases départementales sont facultatives mais permettent d'obtenir des points pour le classement Beach tennis, au-delà de ceux obtenus lors de la phase régionale.

Les phases départementales doivent être organisées au plus tard le week-end avant les phases régionales.

Rappel mutation : La date limite de prise de licence pour pouvoir participer au Championnat Régional et/ou Départemental est fixée au plus tard le 15 décembre 2023.

Toute demande de changement de club **postérieure au 15 décembre 2023** et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un **justificatif officiel à fournir** à la Ligue d'accueil à l'appui de la demande.

Pour plus d'informations ou des exigences spécifiques de ligue, veuillez contacter la ligue concernée.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 – SENIORS +45 ANS

8.1 Mode de qualification



Chaque Ligue pourra qualifier de 1 à 2 équipes maximum par épreuve Senior (DM & DD), à savoir l'équipe Championne de Ligue directement qualifiée + 1 équipe potentiellement qualifiable.

La Ligue inscrira obligatoirement l'équipe finaliste et les deux équipes demi-finalistes de son Championnat régional (quelles que soient les disponibilités des équipes pour les championnats de France; les équipes classées 5 et plus ne pourront être repêchées).

Aussi, pour chaque épreuve :

- Les 18 équipes championnes de ligue sont **directement qualifiées** ;
- Néanmoins si l'équipe Championne de Ligue seniors +45 ans, ne peut être présente :
 - => Chacune des 18 ligues inscrira sur le formulaire d'engagement ses 3 équipes qualifiables, à savoir son équipe finaliste ainsi que ses deux équipes demi-finalistes (aucune autre équipe ne peut être inscrite au-delà des demi-finalistes). Ces équipes constituent la liste des équipes repêchables.
 - => Toutes les équipes qualifiables des 18 ligues (finalistes et demi-finalistes) seront ordonnées de 1 à 54, en tenant compte du classement de **juillet 2024** (à poids d'équipes égaux, sur une même ligue dans les demi-finalistes, un tirage au sort sera effectué par le Service Beach Tennis de la FFT). Ces équipes constituent la liste des équipes remplaçantes.
 - => Si une Ligue n'engage pas d'équipe seniors +45 ans pour le Championnat parmi les 4 identifiées, celle-ci sera alors remplacée par la 1^{ère} équipe finaliste de la liste des équipes repêchables des autres ligues; **en tenant compte du critère que maximum 2 équipes seniors + 45 ans par ligue et par tableau pourront être qualifiées.**

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 – SENIORS +45 ANS

8.2 Classements / Diffusion des listes



- **Classements à prendre en compte :**

- Le classement pris en compte pour **déterminer les équipes qualifiées** pour les Championnats de France est le classement du mois de **juillet 2024** (la liste des équipes qualifiables est établie au mois de juillet, mais n'évoluera pas avec le classement du mois d'août).
- Le classement pris en compte pour **déterminer les têtes de séries**, et donc l'établissement du tableau, est le classement d'**août 2024**.

- **Diffusion des listes :**

Les ligues doivent inscrire leurs équipes auprès de la FFT **au plus tard le vendredi 28 juin 2024** (cf. formulaire FFT prévu à cet effet) par mail sur : beachtennis@fft.fr

Les listes des équipes directement qualifiées, ainsi que des équipes remplaçantes seront diffusées et communiquées aux Ligues le lundi 8 juillet 2024.

Plusieurs cas de forfaits, et donc de remplacements, peuvent se présenter.

1 - Forfait de l'équipe (la paire) championne de ligue :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 8 juillet 2024) :

Dans ce cas, l'équipe finaliste est qualifiée d'office mais la Ligue ne pourra pas remplacer l'équipe Championne de Ligue forfait, par une autre équipe que les 4 équipes déjà inscrites. **La Ligue n'inscrira donc que 3 équipes au total sur son formulaire; ; en précisant que l'équipe championne de ligue est indisponible.**

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le lundi 19 août 2024 à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mardi 20 août :

Ce WO intervenant après la diffusion des listes, et chaque Ligue devant disposer au minimum d'une équipe qualifiée par épreuve, deux cas de figure peuvent se présenter :

- 1- Soit la Ligue dispose déjà d'une deuxième équipe qualifiée, auquel cas on prendra la première équipe sur la liste des équipes remplaçantes, et ce quelle que soit la Ligue de cette équipe ;
- 2- Soit la Ligue ne dispose d'aucune autre équipe qualifiée ; on repêchera alors, dans ce cas, la première équipe de la Ligue dans la liste des équipes remplaçantes, et ce même si celle-ci se situe derrière des équipes mieux classées d'autres ligues.

c. Après la publication des tableaux :

Aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, l'équipe sera déclarée WO.

2 - Forfait d'une équipe parmi les 3 équipes qualifiables, finaliste ou demi-finalistes :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 8 juillet 2024) :

Dans ce cas, la Ligue perd une équipe qualifiable parmi la liste de ses quatre équipes demi-finalistes. Elle conserve donc 2 équipes qualifiables en plus de son équipe Championne de Ligue.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le lundi 19 août 2024 à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mardi 20 août :

L'équipe est déclarée WO et la gestion des repêchages s'effectue sans tenir compte des ligues.

c. Après la publication du tableau :

Aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, et l'équipe sera déclarée forfait.

3 - Forfait d'un des 2 joueurs d'une équipe (parmi les 4 équipes de ligue) :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 8 juillet 2024) :

La ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant *parmi les participants au championnat régional*. On entend par « joueur ayant participé au championnat régional » tout joueur inscrit dans une équipe ayant figuré dans le tableau de la phase qualificative régionale, sans tenir compte du WO ou non de cette équipe. Ainsi, la Ligue peut encore conserver l'inscription de 4 équipes complètes puisque les listes n'ont pas été diffusées.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le lundi 19 août 2024 à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mardi 20 août :

La Ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant par un joueur ayant participé au Championnat régional.

Toutefois, l'équipe ne pourra en aucun cas se renforcer. Par conséquent, en fonction du classement du nouveau joueur – obligatoirement inférieur ou égal au joueur ayant déclaré forfait (classement du mois d'août) et donc du nouveau poids de l'équipe, la Ligue pourra soit conserver sa place parmi les équipes qualifiées ou repêchées, soit basculer dans la liste des équipes repêchables et perdre cette place.

Si la Ligue décide de déclarer l'équipe WO, on revient au cas du forfait 2 – b précédent.

c. Après la diffusion des tableaux : passé ce délai, aucun remplacement ne sera autorisé et l'équipe sera déclarée forfait.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 – SENIORS +45 ANS

8.4 Formule sportive & programmation



- Le Championnat de France se déroule sous la forme d'une Poule et/ou d'un Tournoi Multi-matches à 18 équipes (toutes les équipes seront classées de 1 à 18 à l'issue du Championnat).

- Le tableau :

- Les 18 équipes championnes de ligue sont **directement qualifiées** ;

Néanmoins, si l'équipe Championne de Ligue ne peut être présente :

=> Chacune des 18 ligues inscrira sur le formulaire d'engagement ses 3 équipes qualifiables, à savoir son équipe finaliste ainsi que ses deux équipes demi-finalistes (aucune autre équipe ne peut être inscrite au-delà des demi-finalistes). Ces équipes constituent la liste des équipes repêchables.

- Les 8 équipes ayant le meilleur poids au Classement du mois d'août (le plus faible) sont têtes de séries. Les 24 autres équipes sont placées par tirage au sort intégral.

- Le format de jeu :

Tous les matchs des tableaux finaux et de classement se jouent au **format 4** = 2 sets à 6 jeux ; point décisif. 3ème set = super jeu décisif à 10 points.

- Hauteur du filet : **1,80m** chez les messieurs comme aux régionaux et **1,70m** pour les dames (comme aux régionaux).

- Programme prévisionnel :

- Mercredi : 1/16^{èmes} de finale du tableau final + matchs de classement
- Jeudi : 1/8^{èmes} de finale du tableau final + matchs de classement
- Vendredi : 1/4 de finale + matchs de classement
- Samedi matin : 1/2 finales + matchs de classement
- Samedi après-midi : Finales + matchs de classement



9. LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 JEUNES U14 et U18



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 – JEUNES U14 et U18

9.1 Mode de qualification



Les Championnats de France Jeunes U14 et U18 de Beach Tennis sont ouverts aux joueurs :

- de nationalité française,
- licenciés à la FFT pour le compte de l'année sportive en cours et dont la date de rattachement de la licence correspond aux conditions de délai fixées par la ligue pour pouvoir participer au championnat régional qualificatif
- dont l'attestation de licence est en cours de validité
- faisant partie des **catégories d'âge de 13 à 18 ans, avec en U14 : uniquement ouvert pour les 13 et 14 ans (2011 et 2010) et en U18 : ouvert uniquement de 15 à 18 ans (2009 à 2006).**

Sauf dérogation accordée par le Comité des Championnats de France, un joueur ne peut participer au Championnat Régional de Beach tennis et donc aux France que dans sa catégorie d'âge, si celle-ci existe (cf. critères surclassement jeunes diapo. 52)

Les Championnats de France Jeunes U14 et U18 de Beach Tennis se déroulent en 2 phases :

- Une **phase régionale** organisée par chacune des 18 ligues, avec une date butoir le week-end du **22 et 23 juin 2024**.
- Une **phase nationale** qui regroupe 18 équipes garçons et 18 équipes filles, à (ligue Occitanie) les **21, 22, 23 et 24 août 2024**.

Remarque : Si une Ligue organise des **phases départementales**, les joueurs doivent être licenciés dans la même ligue, mais pas obligatoirement dans le même département. Un joueur ne peut naturellement participer qu'à une seule phase départementale qualificative pour la phase régionale.

Ces phases départementales sont facultatives mais permettent d'obtenir des points pour le classement Beach tennis, au-delà de ceux obtenus lors de la phase régionale.

Les phases départementales doivent être organisées au plus tard le week-end avant les phases régionales.

Rappel mutation : La date limite de prise de licence pour pouvoir participer au Championnat Régional et/ou Départemental est fixée au plus tard le **15 décembre 2023**.

Toute demande de changement de club **postérieure au 15 décembre 2023**, et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un **justificatif officiel à fournir** à la Ligue d'accueil à l'appui de la demande.

Pour plus d'informations ou des exigences spécifiques de ligue, veuillez contacter la ligue concernée.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 – JEUNES U14 et U18

9.1 Mode de qualification



Chaque Ligue peut qualifier 1 équipe par épreuve U14 et U18, filles et garçons (DM & DD), à savoir l'équipe Championne de Ligue directement qualifiée + 3 équipes potentiellement remplaçantes à **savoir l'équipe finaliste et les deux équipes demi-finalistes de son championnat régional**, au cas où un repêchage devait être effectué, si l'équipe championne de Ligue n'était pas disponible, afin que chaque ligue puisse être représentée (quelles que soient les disponibilités des équipes pour les championnats de France; les équipes classées 5 et plus ne pourront être repêchées).

Néanmoins, une ligue ne pourra pas qualifier plus de trois équipes par tableau, même si il reste des places dans le tableau de 18 en U14, et dans le tableau de 24 en U18.

Aussi, pour chaque épreuve jeunes U14 et U18 :

- Les 18 équipes championnes de ligue sont **directement qualifiées** ;
- Néanmoins, si l'équipe Championne de Ligue Jeunes U14 et/ou U18 ne peut être présente :
 - => Chacune des 18 ligues inscrira sur le formulaire d'engagement ses 3 équipes qualifiables, à savoir son équipe finaliste ainsi que ses deux équipes demi-finalistes (aucune autre équipe ne peut être inscrite au-delà des demi-finalistes). Ces équipes constituent la liste des équipes repêchables.
 - => Toutes les équipes qualifiables des 18 ligues (finalistes et demi-finalistes) seront ordonnées de 1 à 54, en tenant compte du classement de **juillet 2024** (à poids d'équipes égaux, sur une même ligue dans les demi-finalistes, un tirage au sort sera effectué par le Service Beach Tennis de la FFT).
 - Ces équipes constituent la liste des équipes remplaçantes pour le tableau de 18 en U14.
 - Alors que les 6 places supplémentaires pour le tableau de 24 en U18 seront obtenues avec les 6 meilleures équipes de la liste des U18 (toujours en fonction du poids des équipes, établi en fonction du classement de **juillet 2024**); les équipes suivantes U18, du rang 7 au rang 54, constitueront la liste des équipes remplaçantes.
 - => Si une Ligue n'engage pas d'équipe U14 et/ou U18 pour le Championnat parmi les 4 identifiées, celle-ci sera alors remplacée par la 1^{ère} équipe finaliste de la liste des équipes repêchables des autres ligues; **en tenant compte du critère que 3 équipes jeunes maximum de la même ligue par tableau jeunes pourront être qualifiées pour les tableaux de 18 maximum en U14 et de maximum 24 équipes en U18.**

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 – JEUNES U14 et U18

9.2 Classements / Diffusion des listes



- **Classements à prendre en compte :**

- Le classement pris en compte pour **déterminer les équipes repêchables** pour les Championnats de France est le classement du mois de **juillet 2024** (la liste des équipes repêchables est établie au mois de juillet, mais n'évoluera pas avec le classement du mois d'août)
- Le classement pris en compte pour **déterminer les têtes de séries**, et donc l'établissement du tableau, est le classement du mois d'**août 2024**.

- **Diffusion des listes :**

Les ligues doivent inscrire leurs équipes auprès de la FFT **au plus tard le vendredi 28 juin 2024** (cf. formulaire FFT prévu à cet effet) par mail : beachtennis@fft.fr

La liste des équipes directement qualifiées, ainsi que la liste des équipes repêchables seront diffusées et communiquées aux Ligues le **lundi 8 juillet 2024**.

Plusieurs cas de forfaits, et donc de remplacements, peuvent se présenter.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 – JEUNES U14 et U18

9.3 Remplacements



Une équipe est déclarée WO dès lors qu'un des deux joueurs est forfait. Aucune reconstitution d'équipe n'est possible.

1- Forfait de l'équipe (la paire) championne de ligue :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 8 juillet 2024) :

Dans ce cas, l'équipe finaliste est qualifiée d'office. Mais la ligue ne pourra pas remplacer l'équipe Championne de Ligue forfait, par une autre équipe que les 4 équipes déjà inscrites. **La Ligue n'inscrira donc que 3 équipes au total sur son formulaire; ; en précisant que l'équipe championne de ligue est indisponible.**

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le lundi 19 août 2024 à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mardi 20 août :

Ce WO intervenant après la diffusion des listes, et chaque Ligue devant disposer au minimum d'une équipe qualifiée par épreuve, deux cas de figure peuvent se présenter :

- 1- Soit la Ligue dispose déjà d'une deuxième équipe qualifiée, auquel cas on prendra la première équipe sur la liste des équipes remplaçantes, et ce quelle que soit la Ligue de cette équipe;
- 2- Soit la Ligue ne dispose d'aucune autre équipe qualifiée ; on repêchera alors, dans ce cas, la première équipe de la Ligue dans la liste des équipes remplaçantes, et ce même si celle-ci se situe derrière des équipes mieux classées d'autres ligues.

c. Après la publication des tableaux :

Aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, l'équipe sera déclarée WO.

2 - Forfait d'une équipe parmi les 3 équipes qualifiables, finaliste ou demi-finalistes :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 8 juillet 2024) :

Dans ce cas, la Ligue perd une équipe qualifiable parmi la liste de ses trois équipes qualifiables. Elle conserve donc une des 2 équipes encore qualifiables, en plus de son équipe Championne de Ligue.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le lundi 19 août 2024 à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mardi 20 août :

L'équipe est déclarée WO et la gestion des repêchages s'effectue sans tenir compte des ligues si les 4 équipes au total : Championne de ligue, finalistes et demi-finalistes ne peuvent être présentes aux Championnats de France.

c. Après la publication du tableau :

Aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, et l'équipe sera déclarée forfait.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 – JEUNES U14 et U18

9.4 Formule sportive & programmation



3 - Forfait d'un des 2 joueurs d'une équipe (parmi les 4 équipes de ligue) :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 8 juillet 2024) :

La ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant **parmi les participants au championnat régional**. On entend par « joueur ayant participé au championnat régional » tout joueur inscrit dans une équipe ayant figuré dans le tableau de la phase qualificative régionale, sans tenir compte du WO ou non de cette équipe. Ainsi, la Ligue peut encore conserver l'inscription de 4 équipes complètes (champion de ligue à demi-finalistes, mais pas au-delà) puisque les listes n'ont pas été diffusées.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le lundi 19 août 2024 à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mardi 20 août :

La Ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant par un joueur ayant participé au Championnat régional.

Toutefois, l'équipe ne pourra en aucun cas se renforcer. Par conséquent, en fonction du classement du nouveau joueur – obligatoirement inférieur ou égal au joueur ayant déclaré forfait (classement du mois d'août) et donc du nouveau poids de l'équipe, la Ligue pourra soit conserver sa place parmi les équipes qualifiées ou repêchées, soit basculer dans la liste des équipes repêchables et perdre cette place.

Si la Ligue décide de déclarer l'équipe WO, on revient au cas du forfait 2 – b précédent.

c. Après la diffusion des tableaux : passé ce délai, aucun remplacement ne sera autorisé et l'équipe sera déclarée forfait.

Les autres ligues, par poids des équipes, pourront ainsi compléter la liste de 18 équipes participantes jeunes à compléter la liste des 18 participants jeunes par catégorie d'âge U14 et U18, en respectant la règle de 2 équipes jeunes maximum par ligue et par tableau.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 – JEUNES U14 et U18

9.4 Formule sportive & programmation



- La formule sportive des Championnats de France Jeunes U14 et U18 se déroule sous la forme de poules et/ou d'un Tournoi Multi-matches respectivement à maximum 18 équipes et 24 équipes, quel que soit le nombre total d'équipes inscrites.
- Le format de jeu :
 - Tous les matchs des tableaux finaux et de classement se jouent au **format 4** = 2 sets à 6 jeux ; point décisif. 3ème set = super jeu décisif à 10 points
- Hauteur du filet : 1,70m pour les jeunes U14 et U18 (comme aux régionaux).
- Le tableau :
 - Nombre d'équipes : 18 (U14) et 24 (U18)
 - Nombre d'équipes qualifiées directement : 18 (U14 et U18)
 - Nombre d'équipes U18 repêchées grâce au classement de juillet : 6
 - Les 8 équipes ayant le meilleur poids au Classement du mois d'août (le plus faible) sont têtes de séries. Les autres équipes sont placées par tirage au sort intégral.
- Programme prévisionnel :
 - A partir de mercredi début de la compétition.
 - Formule sportive à définir en fonction du nombre total d'équipes inscrites.



**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter
le service Beach tennis – beachtennis@fft.fr**

